L'UNION

Publié par L'Union Printing Ltd.
Bureau 10256-103e rue—Tél. 5907

5c le numéro — "BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE" — 5c le numéro

Journal indépendant paraissant le jeudi de chaque semaine. — EDMONTON, ALBERTA, LE JEUDI, 3 MARS, 1927 — 6e année, n° 19

ABONNEMENTS
Canada $2.00 par an, É.-U. $3.00 par an
Europe $3.50 par an
Taux de publicité envoyé sur demande

TROISIÈME LETTRE AU R. P KENNEDY

Mon R. Père,

Vous n'avez toujours pas répondu à mes deux questions précédentes. Ceci n'est pas un reproche, c'est une constatation.

Surtout n'allez pas imaginer que votre persévérant silence, mon R. Père, me fasse douter de votre bonne foi. J'ai, en elle, au contraire, une confiance si implicite que je crois devoir vous adresser une troisième lettre. Et voici ce dont il s'agit:

Dans ma première réponse à votre lettre où vous m'accusiez, mon R. Père, d'être sujet à des attaques chroniques contre l'autorité ecclésiastique je vous disais que chez nous, catholiques de langue française, ce n'est pas la tête qui est malade, c'est le coeur. Je vous disais combien il est triste pour un catholique père d'enfants canadiens-français, d'avoir à se défendre contre l'anglicisation lorsqu'elle se fait sous le manteau de la religion.

Peut-être, mon R. Père, avez-vous cru qu'il n'y avait là que l'expression de craintes chimériques. Et pourtant, placé comme vous l'êtes, à la tête du Grand Séminaire, ne savez-vous donc rien de ce qui se passe en ce diocèse? Si vous l'ignorez, je dois vous en instruire.

Je n'irai point vous parler de ce que tout le monde sait, mais de ce qui se fait aujourd'hui, dans ma paroisse.

* * *

Toutefois, pour comprendre aujourd'hui, il faut parler d'hier.

Lorsque j'arrivai dans cette paroisse du Lac La Nonne, en 1905, on n'y avait guère entendu, pendant près de deux siècles, que le kri et le français. Il n'y eut donc d'abord, à l'église, que deux langues. Plus tard vinrent des catholiques de races étrangères. Et, dès lors, l'instruction religieuse se donna en français d'abord, qui était la langue de la majorité, en kri, et aussi en anglais. Vous savez sans doute, mon R. Père, que chaque année notre église est le rendez-vous d'un pèlerinage à Notre-Dame du Lac, nombreux et très pieux. Cette église a été pendant plus de 20 ans desservie, une fois par mois, par un Père Oblat de langue française qui a charge d'autres paroisses.

Je conviens que c'était insuffisant, mais était-il possible de faire mieux?

Or, voici environ un an, un prêtre de langue anglaise, Father X..., commença à venir dire la messe, une fois par mois, un jour de semaine, à l'extrémité sud-ouest de la paroisse, dans la maison d'un de nos fermiers. Chaque fois, plusieurs des miens se firent un devoir d'y aller. Deux messes par mois valent mieux qu'une, même si l'instruction religieuse s'y donne en anglais seulement.

En juin dernier, Father X... voyant s'augmenter le nombre des fidèles à sa messe en transporta la célébration, 2 milles plus à l'est, à l'école Rich Valley, le premier samedi du mois. Et enfin, depuis Noël, le Saint Sacrifice s'y célèbre chaque dernier dimanche du mois. Et l'on parle de construire une nouvelle église à 7 milles au sud de celle du Lac La Nonne.

Catholique d'abord, je n'ai rien fait, mon R. Père, ni aucun des miens, pour entraver l'oeuvre de Father X.... Il peut vous le certifier lui-même. Une fois, je mis à sa disposition mon fils aîné et mes chevaux pour le conduire à destination. Une autre fois, ce fut ma femme qui fit le tour du pays pour recueillir l'argent exigé par les commissaires (non catholiques) de l'école. La première piastre payée, le fut par moi. Enfin, Father X... ne trouvant personne pour servir sa messe et me l'ayant demandé, je la lui sers. Vous comprendrez que je ne dis ceci, mon R. Père que pour vous montrer qu'il n'y a chez nous, catholiques français, aucune animosité contre le clergé d'autre race.

Dimanche dernier, Father X... nous annonça que la dîme de la nouvelle paroisse est de 5 dollars par quart de section. Celle de la paroisse du Lac La Nonne qui, autant que je sache, englobe encore tout ce pays, est de 4 piastres. Pouvons-nous faire partie de deux paroisses?

Voici donc que s'accomplit, chez moi, ce qui s'est déjà maintes fois répété en ce diocèse: une paroisse, en majorité française, est divisée de telle sorte que le prêtre de race française n'aura plus qu'un nombre insuffisant de fidèles. Eglise bientôt morte, pèlerinage aboli. Ou sera-ce Father X... qui deviendra prêtre résident?

De toute façon, présent et avenir demeurent douloureux.

Même dans la nouvelle paroisse, ainsi formée en disloquant l'ancienne, les catholiques de langue française sont souvent les plus nombreux à la messe. La plupart sont des fils et filles, petits-fils et petites-filles d'Octave Majeau, le premier fermier de race blanche en Alberta. Father X...., il est vrai, sait passablement le français. Il le parle très volontiers, avant, et après la messe. Mais, mon R. Père, pendant la messe, il demeure "catholic only" et ne s'occupe pas de "nationalisme." Je lui ai dit que, même si plusieurs des catholiques de langue française entendent assez bien l'anglais, il en est qui le comprennent fort peu; que j'aimerais que mes enfants restent catholiques français et entendent à l'église la langue de leurs pères, et vous savez que le Saint Siège, mon R. Père, nous accorde ce droit.

Father X... sait que, de sa nouvelle paroisse, j'ai été le premier colon; que les plus anciennes familles catholiques ici sont aussi de langue française; et qu'enfin, je le répète, à la messe, même lorsque nous ne sommes pas la majorité, nous formons une très forte minorité.

Je ne nie pas, mon R. Père, le dévouement de Father X.... Je l'admire. Il a de grandes qualités. Mais seraient-elles diminuées si, par exemple, dimanche dernier, il avait lu en français, aussi bien qu'en anglais, le mandement du carême? Plusieurs des mères de nos plus anciennes familles catholiques ne l'ont pas compris. Je crois d'ailleurs que Father X..., s'il en avait la permission, ne demanderait pas mieux que de se faire tout à tous.

Et, mon R. Père, voici où le coeur devient malade.

Voici donc, mon R. Père, un pays où, après des siècles de vie indienne, après deux siècles de vie française, après un siècle bientôt de catholicisme français,—car nous sommes tout voisins du lac Ste-Anne berceau du christianisme en Alberta,—un pays où l'on voudrait étouffer toutes les voix du passé.

Voici des enfants qui, n'ayant pu apprendre leur langue que sur les genoux de leurs mères, vont, par l'exemple de l'autorité ecclésiastique, se mettre à penser que cette langue, et la race qui la parle, (bien que choisies pour se révéler au monde par le Sacré-Coeur et l'Immaculée Conception,) sont ici bien piètres choses puisqu'on ne s'en occupe même pas à l'église.

On trouvait, mon R. Père, pitoyable, pendant la guerre, le sort de ces Français que les Allemands obligeaient à travailler pour aider à la tuerie de leurs compatriotes. Qu'est-ce en comparaison de ce que l'on nous impose dans ce diocèse: travailler à tuer l'âme française de nos enfants?

Dimanche dernier, pendant la messe, j'ai prié Dieu qu'il protège mes fils et mes filles contre cette anglicisaton par l'église.

Cette prière, qui est celle de tant d'âmes canadiennes-françaises en ce diocèse, vous la trouvez, mon R. Père, bien audacieuse. Elle n'est, à vos yeux, qu'une de mes "chronic attacks on Church authority."

Mais du moins, mon R. Père, croyez-vous vraiment, bien sincèrement, vous, que le Bon Dieu écoutera moins nos petits enfants, s'ils prient en français dans les églises de ce diocèse?

Georges BUGNET.

AU JOUR LE JOUR

Colonne de l'A.C.F.A.

Secrétariat général
9841—107A ave, Edmonton
Téléphone 5642

Mot d'ordre de la semaine

Ne parlons pas le français à la maison que lorsqu'il y a des visiteurs. Parlons le toujours et partout.

Aux Cercles

Il nous ferait plaisir de recevoir des suggestions et informations sur la colonisation dans votre district, sur ce qui se fait déjà ou devrait se faire. Ces informations nous fourniraient la facilité d'organiser un plan d'ensemble pour déclancher un mouvement général de coopération dans le placement d'immigrants de langue française.

Aux Commissaires d'Ecoles

Nous apprenons qu'il existe encore des écoles où l'on n'enseigne qu'une demi-heure de français par jour de la 3ème classe à la 8ème inclusivement. Le programme officiel donne une heure complète, en plus d'une demi-heure par jour pour l'instruction religieuse en français.

Veuillez donc vous en occuper et si vous désirez vous procurer des copies du programme vous n'avez qu'à les demander au Département de l'Instruction publique qui vous en fournira gratuitement sur demande.

J. A. RIOUX,
Secrétaire général.

Une nouvelle Chine

Genève.—Les Nationalistes chinois veulent une nouvelle Chine où hommes et femmes seront égaux, a déclaré Li Sim Houie, président du comité nationaliste d'Europe, en conversant avec des dignitaires de la S.D.N., préalablement à son départ pour l'Extrême Orient.

"Nous ne sommes ni bolchevistes, ni hostiles aux étrangers," dit-il, "nous voulons la collaboration étrangère dans le développement de nos richesses latentes. Nous sommes résolus à en finir avec le militarisme et la corruption administrative, et à édifier sur l'égalité entre hommes et femmes une Chine nouvelle."

Université flottante

Constantinople.—Des fonctionnaires municipaux, des professeurs et des étudiants turcs, ont salué avec enthousiasme, les 500 étudiants américains qui font le tour du monde à bord du "Ryndam," "l'université flottante."

Ces étudiants vont visiter la ville, sous la conduite de guides spéciaux. L'université turque a donné une réception en leur honneur.

CHER LECTEUR

Vous est-il absolument impossible de gagner un nouvel abonné à L'Union? Notre force, c'est votre force. — Du moins rien ne vous empêche de passer le journal à qui ne le lit pas; ou de le mettre sous pli et de l'envoyer à quelqu'un qui s'y intéressera et pourra devenir abonné.

NOUVELLES DE PARTOUT

Louis Vierne

L'organiste aveugle de notre-Dame de Paris

Ce n'est pas un fait très connu que le fameux Louis Vierne qui, depuis trente ans, est organiste titulaire de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, est totalement aveugle en autant que la lecture est concernée.

Sa merveilleuse carrière comme organiste et compositeur s'est faite à l'aide du système Braille pour les aveugles.

En dépit de cette grande affliction Vierne fait preuve dans ses compositions d'un optimisme merveilleux et d'une grande chaleur de sentiments.

Il jouera à Edmonton un bon nombre de ses compositions, le 10 mars, ainsi que plusieurs morceaux de grands maîtres tels que Bach et César Franck. On est assuré d'avoir un nombreux auditoire et nous sommes assurés que toutes les personnes de langue française du district d'Edmonton seront là pour entendre ce grand artiste.

Singulière émancipation

Constantinople. — Parmi les nombreuses surprises que réservait au public de Constantinople l'émancipation des femmes turques la plus inattendue était sûrement celle du "bootlegging". Or, c'est précisément celle-là que les inspecteurs du monopole des alcools viennent de faire. Une distillerie clandestine faisait écouler ses produits par des femmes drapées dans l'ancien costume turc. Comme ce costume est très ample les bouteilles avaient ample place où se loger.

Une enquête sur la révolution portugaise

Lisbonne.—Le gouvernement a l'intention de faire une enquête sévère sur l'origine des fonds qui ont alimenté la dernière révolution pour laquelle des dépenses considérables avait été faites. On assure que les révolutionnaires s'étaient procuré une quantité d'armes en Espagne.

Une commission estimera les dégâts matériels produits par la révolution et de lourdes taxes seront imposées aux personnes ayant participé directement ou indirectement à la révolution.

La réclusion perpétuelle au lieu de peine de mort

Edmonton.—La sentence contre Joseph Trottier, ce cultivateur du district de Falher, condamné à être pendu à Fort Saskatchewan, le 23 février, pour avoir tué un cultivateur voisins, Octave Lambert, au commencement du mois de septembre dernier, a été commuée en réclusion perpétuelle au pénitencier de Prince-Albert. La nouvelle a été reçue par le shérif Rae, d'Edmonton. Elle avait été transmise par M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa.

Des Russes dans l'armée de Canton

Seattle, Wn.—Le commandant Timberlake, revenu aux États-Unis après avoir commandé deux années en Chine l'escadrille américaine de patrouille sur le Yang Tse-Kiang, a fait un tableau du rôle essentiel joué par la Russie des Soviets dans la révolution chinoise. "J'ai vu, dit-il, des aviateurs russes survoler Hankéou, et des officiers russes en uniforme chinois dans les rues. J'ai vu des affiches montrant un Chinois servi à table par une blanche aux blonds cheveux. J'ai entendu le ronflement des moteurs d'avions russes rasant de près Hankéou pour y laisser tomber des ballots de propagande anti-étrangère. Lors des récents désordres dans cette ville j'ai surveillé l'embarquement de 75 femmes et enfants d'Américains sur un vaisseau prêté par les Anglais. Si les Cantonais prennent jamais Changhai je crois qu'il chercheront à faire entrer dans la réalité ce qu'on leur a montré en affiche à Hankéou.

Au Nicaragua

Managua, Nic.—On s'attend à une autre bataille entre Conservateurs et Libéraux à Matagalpa. 70 milles au nord-ouest de Managua. Le village de Muy, pris et repris ces jours derniers, est resté aux mains des Libéraux. Ce village est à 25 milles de Matagalpa. C'est de là, dit-on, que les Libéraux marchent sur la ville de ce nom. Déjà quelques habitants redoutant un bombardement comme celui dont Chinandega fut le théâtre, ont commencé à fuir.

En Chine

Shanghai.—La chute de Hangtchéou, capitale de la province du Tchékiang et principal avant-poste du maréchal Sun Tchuan-Fang, est accomplie, par suite d'une défaite décisive infligée à ses troupes sur le front sud. On a eu à Shanghai confirmation de la nouvelle de cette défaite et de l'avance triomphante des Cantonais.

Une gageure épouvantable

Moscou.—La doctrine de Dostoievski est encore en faveur dans la Russie Soviétique à preuve l'exploit que vient d'accomplir un "surhomme" de 19 ans, un étudiant du nom de Slovochotof de la ville d'Ufa, en assassinant une jeune fille, son amie, simplement pour manifester l'exercice de sa "libre volonté."

Une douzaine de jeunes étudiants étaient réunis dans la petite chambre de Slovochotof, argumentant avec véhémence sur des sujets tels que la "libre volonté humaine," le "destin," la "destination," etc, et buvant du thé au gallon. Ils citaient tour à tour: Nietsche, Kant, Spencer et Dostoievski sans essayer d'aller plus loin. Mais soudainement leur hôte bondit sur ses pieds comme s'il eût été mû par un ressort.

"Il n'y a pas de limite à la volonté de l'homme" clama-t-il en donnant tous les signes d'une excitation intense. "Je suis prêt à faire n'importe quoi, à n'importe quel moment."

"Même à commettre un meurtre" dit quelqu'un en riant.

"Certainement," lança Slovochotof, "pourvu que quelqu'un parmi vous ait assez de caractère pour signer un document déclarant que personne n'est à blâmer. Je m'engage à le tuer sans hésitation, et à boire ensuite une couple de bouteilles de bière avant d'aller au cinéma.

Zina Jukova, âgée de 16 ans prit sur elle de rédiger le document. Elle le fit en souriant pendant que tous les yeux de ses camarades étaient ardemment fixés sur elle. Le "bluff" de Slovochotof a duré assez longtemps, disent-ils ensuite, il est temps d'y mettre fin. Et ils se mirent à rire. Mais Slovochotof avait sorti un long couteau finnois qu'il brandissait au-dessus de la tête de Zina pendant que celle-ci devenue soudain toute tremblante lui disait: "Vous n'allez pas faire cela, Serge?" Pour toute réponse, l'étudiant lui enfonça son couteau en plein coeur.

Puis il alla ingurgiter deux bouteilles de bière à une taverne voisine, assista ensuite à une représentation de vues animées et finalement se livra à la police. La cour de justice d'Ufa le condamna à 9 ans de réclusion après un procès sensationnel où il fut impossible de découvrir d'autre mobile du meurtre que celui avoué par le meurtrier lui-même. La cause fut ensuite référée à la Cour Suprême de Moscou, qui confirma le premier jugement après avoir trouvé que Slovochotof était physiquement et mentalement constitué de façon normale.

Violente tempête en Californie

San-Francisco.—La tempête la plus violente qu'on ait encore vue dans l'histoire du bureau météorologique des Etats-Unis a sévi entre la côte américaine du Pacifique et le milieu de l'océan. La Californie du centre et du sud sont particulièrement affectées. On a compté jusqu'à présent 16 morts, 21 blessés et beaucoup de dégâts à la propriété. La plus grande catastrophe s'est produite dans un camp de la Southern California Edison Company, 75 milles à l'est de Freno, où 11 personnes ont péri sous deux avalanches. Une première avalanche fit mourir dix personnes, une seconde s'abattant sur ceux qui cherchaient les cadavres dans la neige fit encore une victime.

Parfaite entente

Toronto.—Le premier ministre Ferguson, de l'Ontario, s'est déclaré parfaitement d'accord avec le premier ministre Tascereau, de Québec, au sujet de la question suivante: aucun changement ne doit être fait à la constitution du Canada sans consulter les provinces.

L'hon. M. Ferguson a fait comprendre nettement que les deux provinces soeurs voient la chose du même oeil.

"M. Taschereau est absolument correct dans son attitude," a déclaré le premier ministre Ferguson. "La constitution est un accord intervenu entre les provinces après qu'elles se furent consultées. Il est donc essentiel que tout amendement à cette constitution soit pareillement soumis à toutes les provinces et reçoive leur appui.

"Il ne s'agit pas seulement d'une question concernant des intérêts locaux. C'est une question qui regarde le principe essentiel sur lequel repose la constitution canadienne. Tout amendement à cette constitution devra obtenir l'approbation non seulement des gouvernements provinciaux, mais aussi des législatures provinciales. Ils devraient passer par toutes les phases de la discussion avant d'être légitimement adoptées.

"Non seulement nous nous accordons avec ce qu'a dit M. Taschereau, mais l'Ontario lui-même protesterait et avec énergie, s'il était seulement proposé de faire un seul changement à la constitution canadienne sans le consulter."

Nageur attaqué par un requin

Melbourne.—Une dépêche de Sydney narre ces circonstances atroces à la suite desquelles est mort un malheureux nageur du nom de Mervyn Allum, malgré l'intervention d'un jeune héros, Stanley Gibbs, âgé de 18 ans. Allum prenait ses ébats dans la baie, quand il fut soudain attaqué par un requin. Gibbs qui se trouvait alors à bord d'un petit bateau n'hésita pas et alla se porter au secours de son compagnon. Sauter à califourchon sur le dos de l'animal ne fut pour lui que l'affaire d'un instant. Accroché d'une main à la nageoire dorsale, il administra de l'autre une volée de coups sur la tête du requin, cependant que de ses talons il lui labourait les flancs. L'animal pris de peur, s'enfuit, lâchant sa victime que Gibbs ramena alors au canot. Allum ne devait malheureusement pas survivre à ses terribles blessures.

En Chine

Le Bulletin des Missionnaires français de la compagnie de Jésus (province de Champagne) écrit:

La partie sud de la Chine est bolchevisée et reconnaît Feng-U-Siang comme président. Tout christianisme, qu'il soit catholique ou protestant, est banni de cette république comme radicalement incompatible avec les doctrines bolchevistes. Les missionnaires ont dû partir. Leurs terres, déclarées propriété de l'Etat, leur ont été enlevées sans autre forme de procès."

Si vous aviez un objet que vous chérissiez plus que les autres, vous n'aimeriez pas le perdre.—L'Union est cet objet: renouvelez votre abonnement.

LA RELIGION et ses MANIFESTATIONS — NOTRE LANGUE et ses EXPRESSIONS

ÉVANGILE

1er DIMANCHE DU CARÊME

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le diable. Et lorsqu'il eut jeuné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus répondant, dit: Il est écrit: "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." Le diable alors le transporta dans la cité sainte, et le plaça sur le haut du temple, et lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit: "Il vous a confié à ses anges, et ils vous porteront en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre." Jésus lui dit: Il est écrit aussi: "Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu." Le diable de nouveau le transporta sur une montagne très élévée; et il lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire, et lui dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: "Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul." Alors le diable le laissa; et voici que les anges s'approchèrent et ils le servaient.

CONGRÈS DE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION A PARIS

Paris.—Une élite de professeurs aux Facultés de droit, d'anciens magistrats, d'avocats à la Cour d'appel et à la Cour de cassation s'est réunie à Paris sous la présidence de Me Albert Salle, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris, en un Congrès de la liberté d'association. Des rapports ont été présentés par M. Mestre, professeur à la Faculté de droit de Paris, sur l'état actuel de la question de la liberté d'association en France et par M. Cuche, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, sur la nature juridique de l'acte créateur de l'association elle-même

LES PETITS ÉCOLIERS D'ALBERTA A M. LEFORT

Un des souvenirs offerts à M. Lefort avant son départ et celui qui, peut-être, l'a ému le plus profondément, est une collection de lettres de tous les enfants d'école d'Alberta.

Chaque école bilingue de la province lui a fait parvenir quelques mots de gratitude et ces quelques mots étaient signés par tous les élèves de l'école. Près de deux mille signatures d'enfants témoignaient ainsi de la reconnaissance générale envers celui qui, pendant dix-huit ans, a tant fait pour la langue française en Alberta.

En plus des lettres collectives des élèves, les professeurs avaient aussi tenu à exprimer leurs propres sentiments et à dire quelle aide a été pour eux le Cercle Jeanne d'Arc dans leur effort pour enseigner le français: le Cercle Jeanne d'Arc, cela veut dire M. Lefort car, aux yeux de tous, les deux se confondaient. Lettres individuelles de religieuses, lettres collectives de communautés, lettres d'institutrices laïques, de secrétaires d'école, ce n'était qu'un concert ému de remercîments.

Toutes ces lettres avaient été reliées en un volume artistique de cent vingt-cinq pages et sur la couverture de cuir brun on lisait: A M. Alex. Lefort, Les enfants d'Alberta.

La présentation de ce volume fut l'occasion d'une touchante cérémonie. Tous les enfants d'école Canadiens-Français d'Edmonton, se réunirent dans le sous-sol de l'église St-Joachim, le vendredi 11 février, à 4 h. ½ de l'après-midi et offrirent à M. Lefort un concert dont voici le programme:

Collège des Jésuites—
Violon, Normand Robert.
Couvent des Rév. Soeurs de l'Assomption—
Chant: Etre Canadien ne gâte rien.
Classe Bilingue de l'Ecole Grandin—
Récitation: Que ferais-tu?
Classes Françaises de l'Ecole du Sacré-Coeur—
Récitation: Le Doux Parler Français, Angéline Tétrault.
Classe Bilingue de l'Ecole du Sacré-Coeur—
Chant: Je suis Canadien-Français.
Classes Françaises de l'Ecole Grandin—
Chant: Hymne à Jeanne d'Arc.
O Canada

Puis M. de Savoye, le nouveau président du Cercle Jeanne d'Arc, présenta en ces termes à M. Lefort le volume de lettres-souvenirs:

Bien cher Monsieur Lefort,

Pendant les dix-huit années passées parmi nous vous avez été la tête de tous les mouvements pour l'expansion française en Alberta; la certitude de votre jugement faisait de vous un chef naturel dont les conseils étaient acceptés par tous comme des décisions définitives.

Aussi n'avait-on jamais vu une telle démonstration de reconnaissance et de regrets. Souvenirs, banquets, de toutes parts les adhésions affluent, car chacun veut prouver combien il ressent votre départ.

Cependant il y a un groupe de vos compatriotes dont l'enthousiasme national est aussi déjà grand, mais dont la bourse n'est pas encore garnie: ce sont les enfants d'école. Eux aussi avaient résolu que vous ne partiriez pas sans leur souvenir; mais ils ont pensé qu'une contribution pécuniaire, fournie par leurs parents, vous porterait mal leurs sentiments intimes.

Car, à défaut de biens matériels, ces enfants possédent déjà deux richesses, et ces deux richesses c'est à vous qu'ils les doivent: un coeur que vous avez ouvert par votre dévouement; une plume française que vous-même leur avez mise entre les mains.

C'est de ces deux choses que ce livre est fait. Ce sont, reliées en un volume, les lettres des enfants de l'Alberta qui vous disent merci du don que vous leur avez fait: la langue de leurs ancêtres.

D'autres vous offrent des souvenirs achetés à prix d'argent; ceci est un joyau taillé dans l'or pur.

Dans vos heures de loisir, ou peut-être de solitude morale, quand votre esprit se retournera vers le passé et cherchera à revivre les années d'Edmonton, vous ouvrirez ce livre, et ce livre vous parlera les paroles de l'immortel souvenir.

Alors, vous comprendrez qu'en vérité vous n'avez jamais quitté notre province. Vous y resterez toujours présent par votre esprit qui a imprégné toutes choses; votre influence continuera longtemps à nous gouverner et vous persisterez indéfiniment la cause des effets qui se prolongeront dans l'avenir.

Quelle que puisse être dans la suite votre illustration financière, elle pâlira toujours devant votre gloire patriotique; et il semble que ce soit une Puissance Supérieure qui vous a dirigé au pied de ces Rocheuses, sous un prétexte de banque, mais en réalité une mission française.

Et alors, si cette mission est terminée, ou si vous êtes appelé à la continuer ailleurs, toute parole de chagrin ou même de regret serait déplacée et il nous reste seulement à vous dire: Allez! Adieu!... et merci!

M. Lefort remercia par le discours qui fut publié dans **L'Union** la semaine dernière.

Ci-après est la liste des lettres composant le volume offert à M. Lefort:

Lettre de la Soeur Delphine, des Fidèles Compagnes de Jésus, Edmonton;

Lettre de la Soeur M.-Françoise, des Fidèles Compagnes de Jésus, Edmonton;

Lettres des Filles de Jésus du Couvent Notre-Dame, Morinville;

Lettre des Soeurs de l'Assomption, St-Paul;

Lettre de M. R. Racette, président de l'Association des Instituteurs bilingues;

Lettre de Mlle Médora Sylvestre, institutrice à l'école Supérieur, Edmonton;

Lettre de M. Léon Rey, secrétaire du conseil d'école de Falher.

Lettres d'élèves:

Le Collège des Jésuites, Edmonton;
Le Couvent de l'Assomption, Edmonton;
L'école Supérieure, Edmonton;
L'école Grandin, Edmonton;
Les classes primaires de l'école Grandin;
L'école de l'Immaculée Conception, Edmonton;
L'école d'Edmonton-Nord;
Le Couvent de Morinville;
Le Couvent et l'école de Saint-Paul;
L'école Thibeault, Morinville;
Le Couvent Youville, St-Albert;
Le Couvent Ste-Anne, Falher;
L'école du Sacré-Coeur, Legal;
L'école St-Martin, Végréville;
L'école de St-Albert.
L'école Philorum no 1, Bonnyville;
L'école Philorum no 2, Bonnyville;
L'école de Diligence (Legal);
L'école de Lamoureux;
L'école Racine (Picardville);
L'école Thérien;
L'école Turcotte;
L'école Champlain;
L'école Frontenac.

IL N'Y A PAS QU'EN ALBERTA

Nous avons sous les yeux la liste officielle des fidèles de la paroisse St-Jean Baptiste de Pembroke qui ont contribué d'une façon ou de l'autre aux revenus paroissiaux durant l'année 1926. Nous y relevons 208 noms français et 250 irlandais, italiens, polonais ou allemands.

Les deux-tiers des enfants qui fréquentent l'école de cette paroisse sont Canadiens-français. Sur six ou sept institutrices, il y en a une seule qui est canadienne-française. Les autres ignorent complètement notre langue. L'institutrice française est chargée de préparer les jeunes canadiens-français qui se présentent à l'école, à suivre le plus tôt possible le reste du cours qui est exclusivement en anglais. Il lui reste de trois-quarts d'heure à une heure par jour pour enseigner le français aux élèves de toutes les autres classes. On peut juger par là de l'entière insuffisance de cet enseignement.

L'inspecteur officiel a trouvé cette attitude de la Commission scolaire tellement ridicule qu'il a proposé d'établir à l'usage des enfants de langue française, un cours bilingue, du premier cours au quatrième cours inclusivement. La Commission scolaire, composée en majorité d'Irlandais catholiques, a refusé.

Le "Canadian Freeman" regarde-t-il cela comme une preuve d'amitié?

Ch. G. (Le Droit).

L'UNIVERSITÉ DE KINGSTON ET LA LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Québec.—Les autorités de la bibliothèque de l'Université de Queen's, de Kingston, Ontario, ont décidé de fonder un département particulièrement destiné à recueillir tout ce qui touche à la littérature et à la vie canadiennes-française, en Canada. A cette fin, elles ont envoyé, à Québec, le chef de la bibliothèque de l'Université, M. Nathan Van Patten, qui est venu rencontrer le premier ministre.

L'hon. M. Taschereau s'est fort intéressé à ce mouvement qui vient de prendre naissance au sein de la vie universitaire ontarienne, en faveur de la littérature canadienne-française.

M. Nathan Van Patten a demandé aux autorités provinciales si l'on cèderait à l'université de Kingston une partie des surplus de volumes, qui seraient précieux pour le début de cette bibliothèque.

Méprise

Le fermier téléphone à son marchand d'avoine:

—Allo! la maison Blain? Oui.. bon; envoyez-moi 3 sacs d'avoine, rapidement.

Au bout du fil, on note la commande, puis:

—Pour qui?

Et le brave fermier de se méprendre:

—Allons! ne plaisantons pas! pour mon cheval.

TENTATION ET PÉCHÉ

En règle générale, sachons bien distinguer, entre une tentation sentie et une tentation consentie: cela est très important. Il n'y a pas de péché à sentir la tentation; mais c'est un péché d'y consentir. La tentation commence par la suggestion, c'est-à-dire la simple proposition ou représentation du péché à notre esprit. C'est un engagement, une sollicitation au mal. Dès que nous n'y donnons pas volontairement occasion, et que nous n'y consentons pas il n'y a pas là de péché. La suggestion peut être suivie de la délectation, sorte de complaisance naturelle, de mouvement instinctif vers le mal, fruit de notre déplorable concupiscence produit en nous par la vue du mal proposé. Quelque violente qu'elle soit, tant qu'elle n'est pas délibérée, et volontaire, la délectation n'est pas encore un péché. Elle est toutefois une chose dangereuse et une arme bien puissante aux mains du tentateur. Que l'on donne son consentement à cette délectation et c'en est fait le mal est consommé, même si l'acte extérieur proposé n'est pas commis en réalité. Et qu'est-ce que consentir à la tentation, c'est adhérer au mal entrevu ou suggéré, le désirer, l'accepter, l'approuver, et cela sciemment et volontairement. C'est là certes un péché, puisque c'est l'indice d'une volonté affectionnée au péché. Et ce péché est d'autant plus grave que la matière est plus grave, et que le consentement est plus volontaire. Par contre la culpabilité diminue en proportion du manque de délibération ou de consentement. On ne commet le péché que pour autant qu'on le sait et qu'on le veut. Il n'y a aucune faute, quelle que soit la violence ou la persistance de la tentation, si la volonté se refuse à toutes complaisances dans le mal proposé ou simplement représenté dans l'esprit, ou si elle n'approuve nullement les révoltes de la chair contre l'esprit.

Notre attitude en face de la tentation

Que la tentation ne nous trouble donc pas outre mesure. Si nous ne sommes pas toujours maîtres de nos impressions nous le sommes toujours de notre volonté. Le trouble est souvent une partie de la défaite, parce qu'une âme troublée perd ses moyens d'action, sa force de résistance, le calme indispensable à la lutte. Combien de pauvres âmes, bien bonnes et bien disposées d'ailleurs, ont cédé aux suggestions du démon parce qu'elles croyaient déjà être coupables, alors qu'elles n'avaient été que troublées et qu'elles étaient restées jusqu'à la chute finale bien fidèles! Retenous cette affirmation si connue du divin Maître à une sainte toute tremblante au sortir d'une effroyable tentation:

"Jamais tu ne me fus plus chère, j'étais au milieu de ton coeur."

Si Notre-Seigneur a permis au démon de venir le tenter, la tentation a-t-elle vraiment de quoi tant nous déconcerter. Il faut s'y attendre. Imitons le divin modèle qui a précisément permis la tentation, afin de nous apprendre à combattre le tentateur. Redisons surtout avec lui cette formule de prière qu'il nous a mis lui-même sur les lèvres: "Ne nous laissez pas succomber à la tentation."

F. BOURRET, C. SS. R.

La science ... pratique

Une jeune fille qui a passé de brillants examens, dit à sa mère:

—Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter, en apprenant encore la psychologie, la philologie, la sociologie, la paléontologie.

—Une minute, ma fille, interrompit la mère, j'ai arrangé pour toi un cours de soupologie, de bouillologie, de rapiéçologie et de domesticologie. Et, pour commencer, mets ton tablier, vide ce poulet, et reste... au logis.

A NOS AMIS LECTEURS

La publication de **L'Union** n'est pas une affaire, c'est une œuvre dont nous avons souvent expliqué le but, qui est la cause canadienne-française en Alberta.

Soutenus par les encouragements de tous les vrais patriotes, nous avons fait notre possible, y consacrant une bonne partie de notre argent et de notre temps, afin que vive le journal qui, seul, est capable de lancer dans le grand public de la province, et jusque dans le Québec, jusqu'en Europe, jusqu'en Asie, les voix canadiennes-françaises de l'Alberta.

En conséquence, nous prions tous ceux qui ont à cœur d'aider à nos revendications, qui désirent faire de L'Union un journal de plus en plus indépendant, libre toute entrave, de bien vouloir d'abord payer leur abonnement, puis de nous amener d'autres abonnés.

Tout retard de paiement retarde le développement et du journal et de la cause canadienne-française en Alberta. Regardez la date marquée sur l'adresse collée sur votre journal. Elle indique l'époque du paiement.

Servez-vous de la forme ci-dessous:

Ci-inclus la somme de $........................

pour .... abonnement à L'Union.

Signature ....

Adresse ....

LES ORANGISTES, EUX, Y VONT CARRÊMENT

Windsor, Ont.—La commission scolaire de Windsor a été menacée d'une injonction qui lui interdirait d'enseigner le français dans les 7e et 8e années, aux écoles publiques. Se présentant au nom de l'ordre orangiste, Walter Stannard, résident du West Side, a interpellé la présidente de la commission scolaire siégeant en séance régulière, et lui a demandé si la Commission avait définitivement décidé de faire du français une matière d'enseignement dans les écoles publiques.

"Nous l'avons décidé, en effet," répondit Mme Killen.

"Cela ne peut se faire. Nous l'avons empêché à North Bay et nous l'empêcherons ici," répliqua Stannard.

"Le ministre de l'instruction publique a donné l'autorisation nécessaire," interposa le commissaire Brooke.

"Le ministre ne peut donner cette autorisation. Il y faut le vote populaire," dit Stannard. "Je veux savoir ce que vous avez décidé, et nous allons demander aux tribunaux l'émission d'un bref d'injonction."

L'inspecteur Benson informa alors le délégué orangiste que l'étude du français serait facultative, ce à quoi Stannard objecta que ceux qu'il représentait n'en voulaient pas, facultative ou non. "Bonsoir; vous allez avoir à vous battre," dit-il en partant.

On avait reçu, il y a quelques jours à Windsor, un avis du sous-ministre de l'instruction publique disant que M. Ferguson autorisait l'enseignement du français à titre d'expérience dans les écoles publiques de Windsor comme dans les écoles séparées.

LA MAISON D'ABRAHAM

Tout reposait dans Ur et dans Jerimadeth, écrivit Hugo dans la **Légende des Siècles.** La seconde de ces villes n'avait jamais existé, et le poète l'avait inventée pour satisfaire aux exigences de la rime. Mais la première était située, par la Bible, en Chaldée. C'est Ur, dont il était originaire, qu'Abraham était parti pour accomplir la mission que l'Eternel lui avait confiée. Pourtant, en admettant que Ur eût été autre chose qu'une expression géographique, il était peu probable qu'il en subsistât le moindre vestige. Connaitrait-on même jamais l'endroit qui lui servait d'emplacement?

Eh bien, non seulement on a retrouvé l'emplacement de la ville d'Ur, mais une expédition commune du British Museum et du musée de l'Université de Pensylvanie a mis au jour quelques-uns de ses monuments et des morceaux de fortifications. Et les archéologues ne s'en sont pas tenus là. Ils se sont attaqués à un monticule qui leur paraissait plus artificiel que naturel. Leur flair a été récompensé par la découverte de plusieurs blocs de maisons séparés par des rues étroites. Ces constructions, qui étaient inhumées à une profondeur de six mètres, sont dans un admirable état de conservation, et l'on peut tenir comme certain qu'elles appartiennent à l'époque d'Abraham (2100-1900 av. J. C.)

Nous savions tous qu'Abraham, dans ses nombreuses pérégrinations après qu'il eût quitté Ur, avait vécu sous la tente. Mais nous ignorions qu'en quittant Ur, il avait quitté une véritable ville avec des maisons et des rues et qu'il avait certainement habité une de ces maisons. Et aujourd'hui, grâce aux descriptions que publie le British Museum, nous pouvons nous faire une idée exacte de ce qu'était la maison d'Abraham. Voulez vous même que nous la visitions? C'est chose facile, avec tous les détails qui nous sont fournis.

Nous voici donc devant la maison d'Abraham. Elle communique avec la rue par une porte d'entrée d'un dessin parfait. Nous franchissons cette porte et nous pénétrons dans une partie antichambre qui permettait aux Chaldéens—comme ses pareilles nous le permettent encore aujourd'hui—de recevoir et de filtrer les visiteurs. Quand un de ses voisins venait rendre visite à Abraham, on le faisait attendre dans l'antichambre avant de le recevoir.

Ayant obtenu l'autorisation de traverser l'antichambre, nous mettons le pied dans une cour centrale partiellement à ciel ouvert pour éclairer les chambres qui l'entourent. Un côté de cette cour est pris par une salle longue et étroite, avec une porte large et imposante située au milieu de sa longueur. C'est le salon. C'est là qu'Abraham reçoit les notables de la ville et qu'il s'efforce de les détourner de l'idolâtrie, cette idolâtrie qu'il avait pourtant reçue de son père Tharé et qu'il avait rejetée sous les avertissements du Tout-Puissant.

De l'autre côté de la cour se trouvent la cuisine et les offices. C'est là devant les fourneaux que se tient Sara, comme elle s'y tiendra plus tard, quand les deux anges viendront annoncer à son mari la naissance d'un fils né d'elle-même.

Les chambres à coucher de la famille d'Abraham se trouvent à l'étage supérieur, et nous y accédons par une galerie en bois qui fait le tour des quatre côtés de la cour. La famille d'Abraham, qui devait plus tard être aussi nombreuse que les étoiles qui peuplent le ciel et que les grains de sable qui bordent l'océan, est encore à peu près inexistante. Nous y chercherons vainement la chambre d'Isaac, qui, ainsi que je l'ai dit, n'est pas encore né. Mais nous y trouverons probablement les chambres de Loth, neveu d'Abraham, et de ses tenants et aboutissants. La galerie de bois est couverte par un toit en appentis, et l'on y parvient par un escalier extérieur.

Telle est la maison qu'habitait le grand patriarche. Elle est vaste et confortable. Mais, sauf l'émotion que nous éprouvons à la retrouver telle qu'elle était, il nous était loisible d'en voir des reconstitutions parfaites. Elle est, en effet, exactement semblable aux demeures les plus riches que l'on trouve aujourd'hui à Bagdad. On y vit comme, voici quatre mille ans. Abraham vivait dans la sienne, en la ville d'Ur. L'Orient est immuable.

Adrien VÉLY
(Le Gaulois).

COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE

Sans prétendre ici faire un traité du genre épistolaire, je signalerai aux petits lecteurs de ce coin quelques-uns des écueils qu'il faut éviter.

Le premier est le manque de naturel: quand une lettre n'est lettre que par l'adresse et la formule de salutation, quand elle est composée comme un discours, ou un traité de morale, ou une description, elle perd tout son charme en perdant son caractère intime et personnel; l'amie qui la reçoit a lieu de croire qu'elle n'est pas faite pour elle, mais pour le maître qui la corrige.

Le second défaut est tout contraire: il consiste à jeter pêle-mêle dans une lettre tout ce qu'on a par hasard dans la tête, sans s'inquiéter ni de la suite, ni de la qualité des idées, ni de la distinction des termes. Il y avait cependant en tout cela quelque choix à faire. La liberté épistolaire bannit, il est vrai, toute contrainte, mais elle n'exclut pas tout ordre et tout soin des transitions. C'est une conversation, je l'avoue, mais une conversation abrégée, où l'on ne peut pas tout dire, et où l'on ne doit se donner que ce qu'on a de meilleur. Il y faut éviter la recherche littéraire; mais il y faut dire les choses d'une manière assez vive et frappante pour qu'elles se fassent lire avec plaisir et puissent se passer des longs commentaires qu'y eût ajoutés l'entretien oral.

Enfin, il doit y avoir dans les lettres, comme dans la conversation, autre chose qu'un élégant et frivole badinage. C'est là surtout que se disent les choses sérieuses et que se donnent les bons conseils. Il faut donc que l'amie, et la soeur, et l'épouse, et la mère, aient une plume qui suffise à cette tâche, et qu'elles sachent, au besoin, plaider avec force, en même temps qu'avec grâce, la cause de la vérité et de la vertu.

Cousine LISETTE.
(L'Eclaireur)

AFIN DE DÉTRUIRE CETTE LÉGENDE DU PATOIS CANADIEN

Québec.—L'hon. L.-A. David, secrétaire de la province, trouvera, au cours de cette session, une occasion pour annoncer un grand projet destiné à porter un coup mortel à la trop persistante légende du patois canadien-français. Par ce projet, l'hon. L.-A. David aurait décidé de prendre les moyens de faire démontrer que nous ne parlons pas un jargon, même quand nous parlons la plus mauvaise langue rurale.

A cette fin, le secrétaire de la province va faire composer un volume complet, définitif, de lecture agréable, où les gens les plus prévenus apprendront que nous sommes simplement des Français du Canada et que les Français de la France moderne peuvent comprendre parfaitement, sans le moindre effort, notre parler populaire.

Il vient donc d'écrire à quatre de nos principaux littérateurs pour les informer que l'on vient de les nommer membres d'un comité qui étudiera nos vocables et qui présentera, sous forme de rapport, un livre où sera vidée à tout jamais la fameuse question du patois canadien-français. Ceux à qui le secrétaire provincial vient de confier cette tâche patriotique sont l'hon. juge Rivard, de Québec, M. L.-P. Geoffrion, auteur des "Zig-Zags autour de nos parlers", de Québec; M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, et M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal.

Les membres de ce nouveau comité vont se mettre à l'oeuvre immédiatement, afin d'accomplir leur travail dans le plus bref délai possible.

LA CAUSE CATHOLIQUE DEVIENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE EN FRANCE

Paris—Le succès qu'ont remporté les orateurs qui, aux récents congrès des Jeunesses patriotes et du Parti démocrate populaire ont revendiqué les droits de la religion et préconisé la résistance à l'oppression, montre combien la cause catholique devient aujourd'hui populaire en France.

Les deux groupements cités plus haut ne sont pas des groupements confessionnels et ne poursuivent pas des buts spécifiquement religieux. Et cependant on a pu remarquer que ceux de leurs orateurs qui ont abordé, même par simples allusions, les revendications catholiques ont été particulièrement applaudis et acclamés. Il en a été ainsi, notamment, à la grande réunion des Jeunesses patriotes, au Cirque d'hiver, lorsque les représentants de la Lorraine et de l'Alsace et des Alsaciens de garder leurs écoles confessionnelles, lorsque le représentant de Marseille a évoqué la mémoire des catholiques tués en haine de la foi, lorsque celui de Nantes a proclamé que les Vendéens et les Bretons d'aujourd'hui ne seraient pas moins ardents et moins résolus que les Chouans d'autrefois pour défendre leur religion et enfin lorsque M. Pierre Taittinger, après avoir flétri les hommes qui déclarent la paix au monde en même temps qu'ils déclarent la guerre à une moitié de la France, a rendu hommage au général Castelnau qui, en organisant la Fédération nationale catholique, a obligé le Cartel des gauches, à remiser la plupart des projets anticléricaux qui devaient être votés au cours de cette législature.

Même son de cloche et mêmes échos au Congrès du Parti démocratique populaire. Alors que les Jeunesses patriotes se proposent surtout de veiller au maintien du pur patriotisme et de défendre la nation contre les éléments de désordre, le Parti démocrate populaire défend un idéal de justice sociale et de réformes politiques. Mais l'un et l'autre groupement se trouvent fréquemment placés en face de la question religieuse. Ils ne cherchent pas à l'éviter ou à éluder les problèmes qu'elle soulève.

Au surplus, ils comptent, l'un et l'autre, dans leurs rangs, de nombreux catholiques.

Au Parti démocrate populaire, on a pu noter la présence de beaucoup d'hommes qui furent les dirigeants de la Jeunesse catholique et des oeuvres sociales catholiques. Aussi, bien que distinct, et tout à fait différent de la Fédération nationale catholique, bien que poursuivant une oeuvre et une tâche proprement politique, ce Parti sert efficacement la cause de la religion. Les congressistes ont fait un succès significatif, pour ne citer que ces deux exemples, à M. Cornilleau, lorsque celui-ci a opposé, dans un discours très éloquent, la civilisation chrétienne à la civilisation païenne, et à M. Thomas Seltz, député alsacien, lorsque, après avoir indiqué les raisons qui les ont déterminés, lui et quelques-uns de ses amis, à s'inscrire au groupe des démocrates, il a réclamé, avec beaucoup de nétteté, l'exécution des promesses solennelles qui furent faites à l'Alsace et à la Lorraine.

QUEL JOURNAL DOIS-JE LIRE?

Le bon—Le meilleur

(publié par le **Devoir, Montréal**)

Vous avez dû souvent vous poser cette question: Quel journal dois-je lire?

Nous n'hésitons pas à répondre: Le bon, le meilleur.

Mais quel est le bon journal?

Celui qui est bien inspiré, recherche la vérité, la dit et la répand; celui qui a des principes et ne les vend pas au plus offrant; celui qui enseigne tout en renseignant; celui qui vise moins à l'épaisseur du format qu'à la valeur des idées; celui qui ne se contente pas de suivre aveuglément l'opinion populaire, flatte ses mauvaises passions et appuie ses penchants destructeurs, mais celui qui l'éclaire et la guide vers le bien, vers son salut...

Quels sont nos bons journaux?

Parmi la presse qui a conscience de son rôle et mène vigoureusement la lutte pour les bonnes causes, il est juste de considérer comme bons journaux:

Les quotidiens—

Le Devoir (de Montréal);
Le Droit (d'Ottawa);
L'Action Catholique (de Québec);
Le Progrès du Saguenay (de Chicoutimi).

Le bihebdomadaire—

Le Bien Public (des Trois Rivières).

Les hebdomadaires—

Le Nationaliste et le Devoir (de Montréal);
La Voix du Sol (d'Ottawa);
L'Action Catholique Québec);
Le Bulletin des Agriculteurs (de Montréal);
L'Ére Nouvelle (de Montréal);
L'Action Populaire (Joliette;)
Le Messager (de Sherbrooke);
Le Courrier de St-Hyacinthe;
Le Progrès du Golfe (de Rimouski);
La Liberté (de Winnipeg);
Le Patriote de l'Ouest (de Prince-Albert);
L'Union (d'Edmonton);
L'Évangéline (de Moncton);
Le Madawaska (Edmundston).

NOS FAITS ET NOS GESTES

EDMONTON

Collège des Jésuites

Dimanche, 27 février, pour la première fois depuis les examens, se réunissait l'Académie anglaise; le sujet du débat était: "Elective curriculum, or prescribed curriculum''; Tellier soutenait le cours électif, Payment était en faveur du cours prescrit; la discussion fut des plus animées et des plus nourries; au point que l'on se demande si l'on ne continuera pas la prochaine fois. Tellier sortit de son esprit toute une armée de sophismes pour combattre les arguments plus forts et plus convaincants de Payment; sa verve et son aplomb ont essayé de donner le change, mais le bon sens de l'adversaire lui faisait deviner le piège. Ce fut une séance très intéressante.

La semaine dernière nous a fourni l'occasion de trois victoires au gouret; la première fut remportée par un score de 8 à 3 contre un club amené par Bédard; jeudi après-midi, nous nous rendions à Concordia Collège où l'on nous reçut superbement; les joueurs de Concordia, mieux entraînés que l'autre jour, donnèrent une belle exhibition; le score fut de 2 à 1 en notre faveur. Dimanche, ce fut vers le Séminaire que se dirigea notre équipe; après une lutte contestée, nous rentrions vainqueurs par un score de 4 à 3.

Samedi soir, nous eûmes notre partie de cartes; elle fut un succès: jamais nous n'avions vu tant de monde au collège pour un événement de ce genre.

M. l'abbé Cadoux, curé de S.-Edmond, nous avait honoré de sa présence; bon nombre de ses paroissiens avaient fait comme lui; d'autres paroisses de la ville envoyèrent aussi leur contingent. Merci à tous nos amis!

Tableau d'honneur de la semaine

Philosophie—
Physique, 1er: Dansereau;
Rhétorique—
Thème latin, 1er: Lépine;
Versification—
Version latine, 1er: d'Appolonia, L.
Syntaxe—
Version latine, 1er: Déchêne;
Eléments latins—
Version latine, 1er: Despins;
Senior Commercial—
Business English, 1er: Patenaude;
Junior Commercial—
Shorthand, 1er: Paquette;
1re Française—
Narration, 1er: Rioux, R;
2e Française—
Analyse, 1er: Dion;
3e Française—
Grammaire, 1er: Behiels, E.
4e Française (I Cours)—
Exercices français, 1r: Laforce.
4e Française (II Cours)—
Dictée, 1er: Whalen, A.
2nd English—
Grammar, 1st: Madore, R.
3rd English—
Parsing, 1st: Madore, J.

Devinettes

Pourquoi un chat commence-t-il toujours à manger une souris par la tête?

—Parce qu'il garde la queue pour se faire un "tooth pick."

Parlez toujours français à vos enfants: c'est la meilleure manière de conserver leur foi.

N'avez-vous pas quelques machines, sous un hangar, dont vous ne vous servez plus. Vendez les par une petite annonce dans L'UNION.

NOUVELLES RÉGIONALES

Calgary

Une joyeuse réunion des Canadiens, organisée par la Société S.-Jean-Baptiste, a eu lieu le 24 février, à la salle Penley. L'assistance était nombreuse. Après une partie de cartes pleine d'entrain, suivie d'une collation très appréciée, on finit la soirée par une sauterie. Tous les invités se sont trouvés très satisfaits d'avoir fait connaissance avec de nouveaux compatriotes, et d'avoir passé quelques heures d'agrément, à la bonne franquette.

Durant la soirée, sur la demande de quelques connaissances, Madame Brosseau, d'Edmonton, qui s'était jointe à notre groupe pour la soirée, a gracieusement accepté de nous faire de la musique, et elle enchanta l'assistance.

Les gagnants de la partie de cartes furent, chez les hommes, M. A. Bélisle, qui remporta le prix donné par M. Georges Dupré; chez les dames, Mme Spence gagna le prix, donné par Mme Gleason. Les deux prix de consolation ont été attribués à Mlle Bureau, de Airdrie, et à M. François Laurendeau.

Tout en s'amusant, ceux qui s'intéressent au Cercle paroissial de Calgary ont fait de la propagande pour l'A.C.F.A. et recruté quelques nouveaux membres.

M. et Mme Jules Despins ont fait baptiser leur troisième garçon, dimanche 20 février, sous les noms de Joseph, Bernard. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alfred Boucher.

Dimanche 27 février, le comité du Cercle paroissial de Calgary s'est réuni chez le dévoué président: M. C. F. Cardinal. Les autres membres présents étaient: MM. J. W. Savary, vice-prés., J. Auclair, secrétaire, Victor Despins, André Despins et A. O. Loiselle. Beaucoup de questions intéressantes ont été discutées, principalement la propagande avec un système plus actif, afin de réunir les Canadiens sous la bannière de l'A.C.F.A.

Correspondant

Clyde

Dimanche, avant la grand'messe, a été baptisé enfant de Dieu et de l'Église: Nicolas, Gabriel, fils de M. et Mme F. Karman. Les parrains ont été Mme Jeanne Ihellou de Clyde et M. Nicolas Ulliac, de Gourin.

Lundi matin, le mariage a eu lieu, à onze heures, de M. Oscar Joseph Patry, de Legal, avec Mlle Agnes Donnelly. Mme Annie Meyer et Ed. Donnelly étaient les témoins.

M. et Mme Ulliac, de Gourin sont les hôtes de M. et Mme Jean Ihellou. Nos visiteurs ont constaté bien des progrès dans notre district depuis leur dernier passage.

Correspondant.

Donnelly

Un désastre vient de survenir: l'irréparable perte par le feu de la grange avec tout le contenu de foin, avoine et grain vert, perte totale de M. Wilbrod Lacoursière, un de nos honnêtes concitoyens et respectable pionnier du pays. Le feu ravagea tout de fond en comble, sous les yeux des spectateurs impuissants à en arrêter les progrès.

Correspondant.

Legal

La soirée des dames, impatiemment attendue, eut lieu dimanche dernier. Elle a parfaitement réussi. Vingt-six tables de joueurs, et un grand nombre de non-joueurs, qui étaient venus uniquement pour le programme musical, qu'on avait pris soin de tambouriner aux quatre coins de la paroisse. Ce fut Mlle Rosey Letourneau, qui, ce soir là, ayant une veine sans pareille, décrocha le 1er prix; 2e prix, Mme Azarie Brisson; 3e prix, Mme Agibe Boisvert. Du côté des hommes, ce fut Edouard Mercier qui gagna le 1er prix; 2e prix, Leon St-Martin; 3e prix Louis Casavant. Olive Lamarche et Wilfrid Montpetit furent les heureux gagnants (ou malheureux, si l'on veut) des prix de consolation. La partie de cartes fut suivie d'une vente aux enchères de différents articles, tous gracieusement donnés, et qui furent enlevés avec un entrain, parfois bien amusant, grâce à l'éloquence et aux bons poumons de Patrice Letourneau. Quant au programme musical, il fut excellent; il y en eut pour tous les goûts; du chant, avec Mlle Blanche Quesnel, MM. Eudore Bellerive et André Coulombe; une déclamation savamment débitée par Ernest Demers; et enfin une délicieuse comédie, dont les deux acteurs, Raoul Mailhot et André DeChamplain méritent de sincères compliments. En résumé, ce fut une soirée excellente, mais on entend déjà murmurer que les hommes, dans quinze jours, veulent surpasser leurs épouses. C'est ce que nous verrons...

Nouvelles de la semaine—Alex. Boisvert, s'est rendu à ses chantiers de Shaol Creek, jeudi dernier, sans difficulté. Cinquante milles. Il est vrai qu'il avait un bon chauffeur. Jos. Bougie n'a pas son pareil dans Legal pour mener un Ford. Deux jours après, ils veulent y retourner; impossible. Les chemins étaient bouchés. Ils ont pu aller jusque 6 milles de Westlock, mais ont dû revenir. C'est ce qu'on appelle en "français" du bad luck.—J.-Bte Laforce, sa dame et trois enfants sont revenus de la vieille province, où ils ont passé une vacance très agréable et bien méritée. Le voyage d'aller, avec la Survivance, fut des plus intéressants.—Mme Charles Julien est en promenade chez sa vieille mère, Mme Vve Jean Boisvert. Elle se trouve tout heureuse de se retrouver à Legal après deux ans d'absence.—La jeune enfant de M. et Mme Beaudoin a dû être transportée d'urgence à l'hôpital d'Edmonton. L'opération de l'appendicite a bien réussi, mais il est survenu quelque complication qui fait craindre pour sa vie. Espérons cependant que la science médicale et les bonnes religieuses qui la soignent, la rendront saine et sauve à ses bons parents.—La poste a changé de place. Du magasin de M. Eug. Beaulieu, elle a déménagé chez Mme Vve Ern. Pelletier. C'est un changement, qui, sans contredit, désoriente un peu le public, mais on s'y fera.—Le comité du Cercle paroissial de l'Association Canadienne Française s'est réuni vendredi dernier. C'est la deuxième fois en quinze jours. La discussion a été animée, intéressante. On est arrivé à une entente sur le mode de recrutement, et on espère faire du bon travail. Les recruteurs vont se mettre à l'oeuvre aussitôt, et il n'y a aucun doute qu'ils trouveront partout encouragement et bon accueil.—Les lecteurs de **L'Union** ont été désappointés de ne pas y lire la correspondance de la semaine dernière. Elle a pourtant été mise à la poste lundi 21 février. Mystère!!

Quiconque a des oreilles s'en sert pour écouter. Or voici la conversation que j'ai surprise l'autre jour, à l'insu des intéressés, entre un hommes d'affaires du village et un étranger de passage à Legal.—Monsieur, je suis littéralement enthousiasmé de votre paroisse. Voilà trois semaines que je suis en promenade ici, et je trouve qu'il n'y a pas de meilleure, ni de plus belle place, sous le soleil de l'Alberta.—!!!!!!—De plus, c'est si français, si canadien; du français partout, à l'école, à l'église, dans les rues, dans les familles. On est chez nous, ici—!!!!!!—Cependant une chose m'a frappé, et je n'y comprends encore rien, c'est que toutes les enseignes du village sont en anglais.—Tiens; je ne l'avais pas remarqué.—Je comprends, mais ça frappe un étranger!

Correspondant.

N.D.L.R.— La correspondance du 21 février a dû s'égarer loin de notre bureau. Toutes nos recherches ne l'ont pu retrouver.

Red Deer

Malgré les nombreux bancs de neige dont nous a gratifié la dernière tempête, un bon nombre de nos paroissiens ont tenu, mercredi 23 février, à se rendre à l'église de Red Deer. Une touchante cérémonie les y attendait. Le R. Père J. Sullivan, officiant,—notre curé, le R. Père J. Macdonald, étant encore retenu à l'hôpital,—unissait par les liens sacrés du mariage, l'un de nos jeunes gens, M. Elphège Rousseau avec Mlle Raymonde Pivert, de Big Valley. La grand'messe de mariage, en grégorien, avec chants français de circonstance, fut exécutée par les amis du marié. Madame Rousseau conduisit son fils, Elphège, au pied de l'autel et Mlle Raymonde y fut accompagnée par M. J. Pivert. Mlle Marie Lefebvre, de Red Deer et M. André Pivert, de Big Valley, remplirent les fonctions de demoiselle et garçon d'honneur. Les dernières formalités achevées, nos jeunes époux furent chaleureusement reçus à la porte de l'église par une cinquantaine de parents et amis, qui leur prodiguèrent non seulement les bons souhaits mais aussi les confétis. Vu la situation des routes, quelques automobiles, seulement, se rendirent à la résidence des nouveaux mariés et encore, nous dit-on, leur fallut-il 3 heures pour parcourir les quelques 11 milles de distance. Mais attendez un peu ce n'est que partie remise! et déjà les routes s'ouvrent de nouveau de tous côtés et nombreux sont ceux qui se promettent de se reprendre le plus tôt possible. Parmi les invités et amis du jeune couple, on remarquait en plus de Madame Vve N. Rousseau, mère du marié, et M. et Mme J. Pivert, père et mère de la mariée, Mlle M. Lefebvre, de Red Deer, fille d'honneur, M. A. Pivert, de Big Valley, garçon d'honneur, M. R. Pivert, de Big Valley et nombre d'amis de Red Deer, Madame A. Lerouge, M. et Mme Gilbert Hermary, M. et Mme A. Rogers, M. et Mme A. M. Depalmes, Mme Gab. Hermary, M et Mme H. Federer, Mme Vve Lowes, M et Mme Ed. Hermary, M. A. Donnelly, Mme Burroughs, M. Gab. Lefebvre, M. et Mme Y. Duval et leur famille, M. J. Lefebvre, Mesdames J. Carroll, Murphy, M. et Mme E. Hermary, Mlle D. Manion, etc.

M. et Mme Elph. Rousseau vont résider sur la ferme de Mme Vve N. Rousseau, qu'ils vont cultiver. A Mme E. Rousseau, nos meilleurs souhaits de bienvenue parmi nous, et au jeune couple, l'A. C.F.A. de Red Deer, envoie ses plus sincères voeux de succès et de bonheur.

Allons, jeunes gens, à qui le tour? suivez les bons exemples. Votre correspondant vous attend plus impatiemment que M. le curé; donnez-lui un peu de travail dans ces longues journées d'hiver. Si l'automobile est asthmatique et impuissante, le C.P.R. et le C.N.R. vous transporteront dans les centres où vous attendent de bonnes et charmantes canadiennes. Demandez des renseignements à M. C. Lerouge, il est à même de vous satisfaire... il est depuis longtemps agent d'expédition au C.P.R.

Mme A. Lerouge est rentrée de son voyage à Edmonton où elle avait passé quelques jours en compagnie de ses enfants, M. et Mme LeSaulnier.

M. Elph. Rousseau s'est rendu acquéreur d'un nouveau quart de section.

M. J. Lefebvre est très content d'avoir vendu sa propriété d'Edmonton. Le produit de cette vente lui viendra en aide sur la terre qu'il s'est acquise à Red Deer. M. Odilon Pomerleau est en tournée d'achat de chevaux pour la province de Québec.

Vimy

La semaine dernière a eu lieu l'élections des conseillers dans la Municipalité de Hazelwood, no 379.

Pour la division no. 4 qui est d'abord la plus intéressante division pour notre petit village de Vimy nous devrons dire deux mots.

La lutte fut une des plus fortes que nous ayons jamais vue, car il y avait trois candidats sur les rangs, dont deux étaient presque voisins, l'autre dans une direction opposée et beaucoup plus éloignée de nous.

Nos candidats étaient trois bons fermiers: M. Théodore Como, M. A. L'abbé, et M. Toupin.

La campagne de ces candidats fut une affaire très chaude et le rsultat rendit M. Théodore Como vainqueur, avec une bonne majorité sur ses deux rivaux. Le vote fut comme suit: M. Como 83, M. Toupin 72, et M. L'abbé 23.

M. Como, notre nouveau conseiller qui est estimé fera, nous l'espérons bien, un conseiller qui donnera justice et ample satisfaction à tous.

Le lendemain, M. Como remercia tous les électeurs pour le support qui lui a été donné au poll.

Dans la division no 1 le résultat fut: M. Logan 93 et M. LeBlanc 63.

M. Logan qui était conseiller depuis bon nombre d'années fut encore choisi par les contribuables.

Dans la division no 6 étaient candidats: M. Watson et M. Brooks. Le premier fut élu et reste encore conseiller. Le vote était comme suit: M. Watson 63, M. Brooks 29.

Une soirée

L'A.C.F.A. de Vimy aura une veillée de cartes, le 13 mars, dans la salle paroissiale sous les auspices du Cercle de Vimy.

Nous invitons aussi tous ceux qui pourraient venir des environs et même d'Edmonton. Ils sont cordialement invités.

Nous aurons un petit programme des plus amusants. Après tout les Canadiens français doivent savoir se soutenir les uns les autres sans faiblesse et sans hésitations.

Le président du Cercle de Vimy
Philippe GAGNÉ.

Dewberry

M. Edmond Garnier et son frère, Ernest, sont en visite chez leur grand'mère, Mme C. Garnier, et chez leur frère Louis, élève à l'école séparée, à Edmonton.

Brosseau-Duvernay

Durant le mois de janvier, il y a eu plusieurs veillées de famille et d'amis. Remarquons celles qui ont eu lieu chez M. Geo. Legris, chez M. Adélard Ouellet, chez M. Alp. St-Hilaire, chez M. Jos Brosseau, tous de Brosseau, et chez M. Jérémie Lapierre, chez M. O. Paradis, de Duvernay.

M. et Mme A. T. Brosseau et leur petit fils, Laurent, sont revenus, après avoir passé près de deux mois à Vancouver et Victoria, enchantés de leur voyage.

Nous sommes contents de revoir Mme J.-B. Vincent parmi nous, revenue de l'hôpital de Végréville, où elle a dû subir deux graves opérations.

Pendant le mois, notre curé, M. Chartrand faisait sa visite de paroisse. Il était content du résultat et remercia les gens pour la manière dont il a été reçu.

M. et Mme H. P. Surette et leur famille sont revenus d'une visite d'un mois chez les parents de Mme Surette, M. et Mme L. Boissonneault de la Rivière Qui Barre.

Dimanche dernier avait lieu un baptême d'adulte à l'église St-Laurent. Mlle J. Labrecque de Duvernay reçut ce grand sacrement. La cérémonie était très imposante.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'une crèmerie serait en opération à Duvernay cet été. Une compagnie d'Edmonton y est intéressée.

M. J. A. Boivin, hôtelier de Duvernay se rendait à Edmonton, la semaine dernière et de là à Morinville, Legal et Vimy pour affaires.

Correspondant

NOUVELLES RÉGIONALES
(Suite page 5)

NOUVELLES RÉGIONALES

(Suite)

Morinville

Départ d'une famille pour Falher

Il nous fait peine d'annoncer le départ de M. Henri Chailler et sa famille pour Falher. Il doit partir cette semaine avec bagages, roulant, etc., deux pleins chars.

Lors d'un voyage à Falher, au mois de décembre dernier, M. H. Chailler s'était déjà porté acquéreur d'une belle demi-section de terre située à un demi-mille de l'église, du convent, etc, pour la somme de $20.00 l'acre. Il considère que c'est un bon marché, puisque 190 acres de labour et cassage seront prêts à être ensemencés en blé au printemps.

Nous perdons également dans la personne de M. Chailler, un des membres les plus dévoués de notre Choeur de chant. Il était certainement le pilier de notre chorale. Nous le voyons partir avec peine; cependant, nous nous consolons à la pensée que ce sera une précieuse acquisition pour Falher. Les membres de la Chorale profitent donc de cette occasion pour remercier M. Chailler des services qu'il leur a rendus et lui souhaitent tout le succès possible dans sa nouvelle aventure.

Vente de terre

La semaine dernière, M. Aug. Forget a vendu la demi section de terre à 2 milles et demi à l'ouest du village à M. Jos. Beheils pour la somme de $16,000.00 Cette ferme avait été louée par M. Chailler depuis deux ans.

Elections des Conseillers

M. E. Tellier a été réélu conseiller de la division 6, Municipalité de Ray, par une majorité de 39 sur son adversaire, M. H. Gibeault. Cette élection a été chaudement contestée. Des deux côtés, on y a déployé une activité extraordinaire.

UN ABONNÉ.

BEAUMONT

Jeudi dernier ont eu lieu les funérailles de feu Thomas Bilodeau. Il a succombé à une courte maladie à l'âge de 47 ans Ses nombreux amis l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure et lui ont rendu les honneurs dûs non seulement à sa belle vie chrétienne mais encore à sa dame et à toute sa famille en deuil. Nous adressons à cette famille éprouvée nos sentiments de notre condoléance.

Dimanche prochain aura lieu, à la salle paroissiale une soirée familiale, organisée par M. Omer Royer. Les prix seront très beaux et le programme comprendra surtout une belle pièce comique intitulée "Le dîner interrompu."

Venez nombreux!

Correspondant.

Bonnyville

Mme Arthur Verrier donna naissance à une grosse fille, baptisée sous les noms de Marie, Germaine, Lucille. Parrain et marraine, M. Alp. Boissonneault, et Mlle Germaine Boissonneault, de Rivière Qui Barre.

Les nouvelles de notre ligne de chemin de fer de Ashmont à Bonnyville sont des plus rassurantes. La semaine prochaine on pourra vous donner des nouvelles définitives. Il est grandement temps de venir vous choisir des terres, avant que les Russes, etc., viennent envahir notre beau district.

M. J. Déchêne, ex-député provincial, était à Bonnyville pour affaires.

Un beau pont en fer sera construit, sous peu, entre Bonnyville et La Corey. Le pont d'auparavant a été brûlé. Les gens pourront traverser la Rivière Castor au printemps, sans risquer de se noyer.

M. H. O. Beauchamp, propriétaire de la Crèmerie de Bonnyville, est allé à Edmonton, dans l'intérêt de sa crèmerie.

Correspondant.

ICI ET AILLEURS

BRIGOLET
(OU LE DIABLE DUPÉ)

"C'était une fois," un homme et une femme: Pierre et Madeleine, qui sans être très fortunés n'en vivaient pas moins dans une certaine aisance. Un jour de printemps avant le temps des semailles où le printemps commence à faire revivre la nature mais où tout de même l'hiver montre encore qu'il est le maître, Pierre s'en était allé bûcher sa provision de bois de chauffage pour le prochain hiver. Madeleine, restée seule à la maison, préparait le repas de son Pierre qui reviendrait vers les quatre heures de l'après-midi. Tout en remplissant ses devoirs de maîtresse de maison, Madeleine jetait souvent ses regards dans la direction d'une chambre attenante à la cuisine. Dans cette chambre il y avait une énorme quantité de laine fraîchement tondue.

Pierre avant de partir, le matin, lui avait fortement recommandé de se débarrasser de ce travail aussitôt que possible. Ah! murmurait-elle, quelle triste chose que d'être obligée de carder et de filer tous les jours de l'année entière. Pierre ne songe qu'à économiser pour nos vieux jours comme si nous étions pauvres. Nous n'avons pas d'enfants, à qui donc vont aller tous nos biens? Ah! si du moins je pouvais me faire aider, mais Pierre ne l'entend pas ainsi. Et Madeleine rongée et tenaillée par le désir de l'oisiveté murmurait des propos acerbes contre son mari, du dépit elle passa à la colère outrée, invectiva outragusement le mari absent, se laissa emporter dans un découragement et aveuglée par la colère elle s'oublia jusqu'à demander au diable de venir lui aider à se débarrasser de son ouvrage.

A peine avait-elle formulé son coupable désir que le sable de l'allée près de la maison, crissa sous le pas de quelqu'un qui s'approchait. Presque aussitôt on frappa des coups secs à la porte. Entrez dit Madeleine cherchant à se remettre de son trouble. La porte s'ouvre et un homme à l'aspect étrange fait son apparition. Ses yeux étaient noirs et perçants, ses sourcils relevés en forme d'accent circonflexe, et la barbiche du menton ramenée en pointe. Les ongles de ses doigts étaient longs et effilés, ses pieds chaussés en des espèces de souliers longs et pointus. De sa voix rauque il dit: Je suis celui que vous avez invoqué, je veux bien me charger de faire votre ouvrage, carder et filer votre laine mais à une condition, une seule. C'est que vous allez signer ce papier par lequel je m'engage à filer votre laine, quant à vous, à l'expiation du délai d'un an et un jour, lorsque je me présenterai de nouveau vous aurez à deviner mon nom, sans quoi vous m'appartiendrez. Madeleine, encore sous l'effet de l'énervement de la colère éprouvée, remplie de crainte par la présence de cet être aux manières si étranges, sans plus réfléchir signa l'engagement et le diable partit emportant la laine avec lui. Devenue plus calme, la pauvre femme ne tarda pas à comprendre la gravité de l'action qu'elle venait de commettre, mais il n'y avait plus moyen de revenir et peu à peu elle s'en consola en pensant qu'elle était délivrée de sa tâche et que durant l'année elle aurait le temps d'apprendre tous les noms qui se trouvaient sur le calendrier.

"Le lendemain soir, Pierre s'en revenait à son logis. Il lui prit fantaisie de passer par un petit sentier foulé jadis et qui de détours en détours conduisait à une clairière dans l'intérieur de la forêt. Après avoir marché pendant quelque temps, il s'arrêta soudain, surpris. N'avait-il pas entendu un son, une voix chantant tout près de là! Il écoute, et il avance tout doucement. Plus de doute possible, quelqu'un est là dans la clairière et la voix se fait entendre plus distincte et plus gouailleuse au fur et à mesure qu'il approche. Bientôt Pierre distingue facilement l'étrange et incompréhensible tableau qui se présente à ses regards étonnés. Là dans la petite clairière, un personnage fantastique dont les yeux lançaient des éclairs et dont la bouche laissait échapper des décharges d'étincelles mêlées de fumée. Cet être inconcevable faisait tourner un rouet. A côté de lui un amas déjà assez considérable de laine filée, dans ses yeux des éclairs sinistres passaient, sa voix remplie de railleries et de persiflages murmurait sans cesse le curieux refrain que voici:

La femme pour qui je file,
Si elle savait mon nom,
Qu'elle serait heureuse, (bis)
Brigolet, Brigolet, mon nom.

"Pierre, tout interdit, s'arrête, écoute quelque temps cet être étrange, singulier, qui prenait fantaisie de venir filer en pleine futaie, cet être fantastique, entouré d'un cercle de fumée, dont les yeux lançaient des éclairs et dont la bouche laissait échapper des décharges d'étincelles mêlées de fumée noire, chaque fois qu'il commençait ou achevait de chanter son refrain bizarre.

"Encore sous l'effet de la sensation éprouvée par cette apparition fantasmagorique, avec mille précautions, Pierre s'éloigne en hâte de ce lieu maudit.

"Ah! çà, dit-il à sa femme en entrant, je viens d'être le témoin de la chose la plus incroyable, la plus surprenante que l'on puisse imaginer. Et Pierre raconte à Madeleine tout ce qu'il venait de voir et d'entendre n'omettant aucun détail de cette aventure extraordinaire, et il finit par lui chanter le refrain déjà connu:

La femme pour qui je file,
Si elle savait mon nom.
Qu'elle serait heureuse (bis)
Brigolet, Brigolet, mon nom.

"Dès les premiers mots de Pierre, Madeleine avait prêté une attention très intéressée au récit de son mari. Ce fut une véritable révélation et une grande joie pour elle, qui n'avait encore rien laissé voir de sa préoccupation intérieure, car elle avait soigneusement dissimulé à son mari le marché infâme conclu avec Satan.

"Plus de doute possible, l'étrange fileur de la forêt était son visiteur inconnu des jours passés; son nom—Brigolet—elle le savait maintenant. Qui aurait pu deviner nom semblable. A la pensée qu'elle n'aurait jamais pu arriver à donner ce nom, Madeleine sentait des frissons qui la faisaient trembler de la tête aux pieds.

Une nuit, au milieu d'une le diable vint rapporter la laine sans éveiller l'attention autrement que par une certaine senteur de soufre, qui le matin à leur lever caressa désagréablement les narines de la femme et du mari.

"Pierre partit à ses travaux, Madeleine veillait aux soins du ménage en chantonnant sans cesse le refrain du diable, "Le nom précieux"!

La femme pour qui je file, etc.

La pauvre Madeleine regrettait amèrement ce moment d'oubli, qui avait failli lui coûter le malheur éternel.

Le reste de l'année s'écoula donc sans trop d'inquiétude. L'année et un jour écoulés, de bonne-heure dans l'avant-midi, le diable se présenta sans cérémonie, en véritable conquérant sûr de son fait et somma Madeleine de lui dire son nom à lui.

Madeleine commence par jouer l'étonnement; semblant se consulter elle dit au cornu:

"Votre nom? attendez donc? c'est peut-être Lucifer lui-même que j'ai devant moi?"

"Non, répond le diable, mais un de ses serviteurs."

"Béelzébuth, peut-être."

"Non, ce n'est pas cela."

"Gripet."

"Non," dit le diable dont la figure s'épanouissait en un rictus démesuré et infernal.

"Aurock?"

"Non, non, pas cela," et le diable avance d'un pas en ricanant sinistrement.

"Hurluberlu," dit Madeleine qui, comme on s'en aperçoit, avait emmagasiné une suite de noms grotesques et ridicules.

"Non, non, mille fois non, et tu es à moi," ricana le diable, qui cette fois s'avance et veut s'emparer de Madeleine pour l'entraîner avec lui dans son royaume ténébreux.

Mais Madeleine affolée s'écria: "Retire-toi, Brigolet de malheur! Retourne seul avec tes semblables et essaie d'aller ailleurs chercher à faire des dupes, car moi je me repens, je suis guérie de mes défauts, de mes sottes colères, de ma paresse; que les autres diables t'emportent, Brigolet!"

A ce nom de Brigolet lancé par Madeleine, sur le corps du diable passe un tremblement de rage, les traits de sa figure se convulsent; de tout son corps se dégagèrent une fumée et une senteur insupportables. Pivotant sur ses talons, il lance un cri assourdissant. Brigolet dans sa rage emporte le chambranle de la porte et une partie du mur y attenant, laissant des traces de bois brûlé, calciné par son passage et son attouchement maudit.

Madeleine à ce fracas, s'était évanouie...

En arrivant à sa maison le midi, Pierre fut fort étonné de voir ce dégât et très surpris de trouver sa femme évanouie.

Quel malheur avait donc passé chez lui durant son absence. Il s'empressa de donner les soins voulus à son épouse. Madeleine ouvrit les yeux et bientôt elle fut complètement remise de son évanouissement causé par la disparition effroyable du gripet.

Bientôt elle put raconter à Pierre l'épouvantable histoire du fileur de la forêt et se jetant à genoux toute en larmes, elle implora le pardon de son mari: la voix remplie de supplication, elle lui dit combien elle est punie de ses défauts de paresse, de colère et de bouderie; comment elle sera sage à l'avenir, promettant surtout de ne plus avoir rien à faire avec les Brigolets infernaux qui rôdent sur la terre pour faire commettre des bêtises aux humains qui écoutent trop volontiers leurs mauvais penchants."

BIZARRERIES DE NOTRE LANGUE FRANÇAISE

Elles sont nombreuses et réellement bizarres ces bizarreries.

Essayez par exemple de lire rapidement et à haute voix, les phrases suivantes, toutes fort simples cependant et composées de mots usuels... Peut-être serez-vous étonné de votre hésitation sur la manière de prononcer ces mots écrits avec la même orthographe:

Mes fils ont cassé mes fils.

Il est de l'Est.

Je vis ces vis.

Cet homme est fier, peut-on s'y fier.

Nous acceptions ces diverses acceptions de mots.

Le président et le vice-président président tour à tour.

Je suis content qu'ils content cette histoire.

Il convient qu'ils convient leurs amis.

Ils ont un caractère violent; ils violent leurs promesses.

Ils expédient leurs lettres; c'est un bon expédient.

Nos intentions sont que nous intentions ce procès.

Ils négligent leurs devoirs; je suis moins négligent.

Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

Nous éditions de belles éditions.

Nous relations ces relations intéressantes.

La plus ancienne maison de Montreal



Quelques unes de plus importance et interessantes reliques, reliant l'histoire du vieux et du nouveau Canada, se trouvent aujourd'hui au Château Ramezay, anciennement la résidence d'un des gouverneurs de Montréal, sous le régime francais. Cette residence vrai musée remplis de précieux souvenirs est située vis-à-vis l'Hotel de Ville, et, comme elle est accessible aux visiteurs, les pélerins Canadiens-Francais de l'ouest qui feront prochainement le voyage spécial, pourront voir les objets et documents qui touchent de si près l'histoire de leurs ancêtres.

Cliché Chemin de fer Canadien National.

"LA LUMIÈRE" pour 1927

Nos abonnés ont reçu ces jours-ci la publication annuelle de la "Lumière" de la maison du Dr. Peter Fahrney & Fils Co., de Chicago, Ill., qui traite d'une manière intéressante de l'usage des remèdes employés depuis 145 ans, préparés et vendus par cette maison, tels que préparés originairement par le Dr. Pierre. Le Novoro du Dr Pierre outre un remède pour le sang, est un des meilleurs régulateurs des intestins. Il est également bon pour les enfants. C'est un composé d'herbes et de racines choisies avec le plus grand soin et importées d'Europe et d'Asie Le liniment Oléodo du Dr. Pierre pour les maux de tête, maux de dents, douleurs dans les muscles, entorses, etc., est fort recommandé par tous ceux qui en font usage. La "Lumière," outre des articles intéressants et bien préparés, vous annonce une offre spéciale de ces remèdes qui ne sont pas en vente chez les pharmaciens mais que l'on doit commander directement.

PETITES ANNONCES

MAISON à vendre ou à louer. S'adresser à 11304-100e Ave. Edmonton.

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue pour le district scolaire Ardmore No. 3463. Salaire, par année $1,000. S'adresser à Mme L. Jatpar, Durlingville, Alta. F.26

ON DEMANDE un instituteur ou institutrice bilingue pour le district scolaire Lac Bellevue, No 4089. S'adresser à Mme Yvonne Deslauriers, secrétaire, Lafond, Alta.

A VENDRE—Terre de 316 acres dont 135 en culture, 25 en foin, 60 de pâturages. Située à 3 milles à l'ouest et 2 milles au sud de Legal. Pour conditions, s'adresser au propriétaire M. Paul Lessard, Legal, Alta.

ON DEMANDE pour le district scolaire Labrec No 2309, instituteur ou institutrice bilingue, ayant brevet de seconde classe pour l'Alberta. S'adresser à M. Odilon Paquin, Sec-Trés. St-Edouard, Alta. F.24-M.3

A VENDRE Briqueterie, machines, capacité 25,000 par jour; 8,000 palettes; 6 brouettes. End Cut Brick table. Prix très modéré. L'engin n'est pas compris dans la vente. Pour détails écrire à John Gauthier, Morinville, Alberta F.24-M.3.10.

INSTITUTRICE catholique et bilingue pour le district scolaire Bellerive, No 4175. Salaire $1,100 par an. Un terme de 9 mois sans vacances, à commencer du 15 mars. S'adresser au sec.-trés. M. Jean Pechinet, Ste-Lina, Alta.

"L'Agriculture est la plus grande source de richesse du Canada".—

Page des Cultivateurs

"Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada." —

LES MARCHÉS

EDMONTON

BLÉ—	
No. 1 Nord	1.19
No. 2 Nord	1.14
No. 3 Nord	1.06
No. 4 Nord	.95
No. 5 Nord	.81
No. 6 Nord	.68
Fourrage	.62
AVOINE—	
No. 2 C. W.	.47
No. 3 C. W.	.41
ORGE—	
No. 2 C. W.	.54
No. 3 C. W.	.52
Fourrage	.46
WINNIPEG	
No. 1 Nord	1.42
VANCOUVER	
No. 1 Nord	1.43½
DÉTAIL—	
De choix	5.00 à 6.50
Qualité bonne	4.00 à 5.00
PORCS—	
Lisses épais, au débarqué	11.00
MOUTONS—	
Agneaux	8.00 à 11.00
Autres	4.50 à 7.00

Prix des produits agricoles payés par les acheteurs en gros.

CRÈME—	
Spéciale	.39
No. 1	.37
No. 2	.34

Ces prix peuvent baisser de 2, 3, 4 et même 6 sous, d'après la distance du marché.

BEURRE—	
De laiterie	.25
OEUFS—	
Extras, la douzaine	.37
Première qualité	.35
Deuxième qualité	.30
VOLAILLES—	
Grasses	.14
Passables	.12
Pauvres	.06
Coqs	.06
PATATES	1.00

Si vous aviez un objet que vous chérissiez plus que les autres, vous n'aimeriez pas le perdre.—L'Union est cet objet: renouvelez votre abonnement.

L'Union est votre journal: soutenez-le! Envoyez-nous votre abonnement et celui de votre ou vos amis.

DÉCLARATIONS EXAGÉRÉES AU SUJET DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE BLÉ

On entend souvent parler dans les journaux de nouvelles variétés merveilleuses de céréales, donnant des rendements phénoménaux. On fera bien d'attendre que ces rendements aient été vérifiés officiellement avant d'acheter ces variétés, dit M. L.-H. Newman, céréaliste du Dominion, sinon on s'exposerait à de gros désappointements. Nous avons vu dernièrement dans un journal de l'Ouest qu'un cultivateur d'Irma, Alberta, avait récolté 94 boisseaux par acre de blé Prélude. Nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris que ces 94 boisseaux avaient été obtenus sur quatre acres, et non pas sur un seul, et que la variété cultivée était le blé Suprême et non pas le Prélude. Le danger des déclarations de ce genre est qu'elles portent les cultivateurs à acheter de la semence du blé Prélude, et ils constatent, à leur grand chagrin que le résultat est loin d'égaler celui qu'a été annoncé.

De même, les déclarations trompeuses au sujet d'une variété qui n'est pas encore offerte au public, peuvent causer non seulement des pertes directes, mais elles rendent aussi le cultivateur mécontent de la semence qu'il peut avoir. Elles infligent en outre, un gros surcroît de correspondance aux fonctionnaires intéressés. En veut-on un exemple: Un article paru dernièrement dans certains journaux au sujet du blé Reward; il contenait ce qui suit: "Les magiciens de la ferme expérimentale fédérale ont développé une nouvelle variété de blé appelée "Reward" qui, disent-ils, supplantera le Marquis, jusqu'ici le premier blé du Canada. On dit que ce nouveau blé mûrit dix jours plus tôt que le Marquis, qu'il s'est montré résistant à la rouille et qu'il donne un gros rendement par acre parce que les grains sont très lourds." Malheureusement, la seule partie de cette déclaration qui soit exacte, c'est qu'une nouvelle variété de blé appelé "Reward" a été produite, mais aucune déclaration officielle n'a été publiée ou n'a été faite à l'effet que cette variété remplacerait le Marquis ou qu'elle serait plus résistante à la rouille ou plus productive que le Marquis.

Si l'on se donne la peine d'étudier soigneusement les rapports des fermes expérimentales, on verra que le "Reward" a donné d'assez bons résultats à quelques-unes de nos fermes annexes et qu'il paraît bien s'annoncer sous certains rapports. Il possède d'excellentes qualités boulangères, mais il ne compte pas parmi les variétés à plus gros rendement. En outre, les rapports de ceux qui ont étudié la rouille au laboratoire fédéral de recherches sur la rouille à Winnipeg n'indiquent pas que le Reward soit résistant à la rouille, ils montrent plutôt que cette variété a peut-être un peu plus de résistance aux formes de rouille qui sévissent actuellement dans l'Ouest que n'a le Marquis. Quoi qu'il en soit, il est encore beaucoup trop tôt pour se prononcer d'une façon positive sur la place que cette variété peut occuper, mais on peut affirmer d'ores et déjà, que le Reward ne prendra jamais la place du Marquis comme blé de culture générale dans l'Ouest du Canada.

De nombreux articles ont paru dans les journaux le printemps dernier et, de nouveau, tout récemment, vantant les vertus du blé Garnet tant répté. On disait entre autres, que cette variété est résistante à la rouille. On disait également que le Garnet est aussi en avant du Marquis que le Marquis l'était sur les anciennes variétés de blé et qu'il révolutionnerait par conséquent la culture du blé en Canada et aux Etats-Unis. La première de ces déclarations au sujet de la rouille est tout à fait inexacte car le Garnet n'a fait preuve d'aucune résistance à cette maladie. S'il n'est pas endommagé par la rouille, c'est qu'il échappe à cette maladie en mûrissant de bonne heure.

En ce qui concerne cette dernière déclaration, il est encore beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions aussi positives. Un bulletin présentant les mérites ainsi que les défauts du Garnet est actuellement en cours de préparation à Ottawa et sera prêt à être distribué sous peu.

La moralité à tirer de tous ces cas est la suivante: N'acceptez jamais, avant d'en obtenir la confirmation officielle, les déclarations qui courent au sujet du rendement ou des qualités des variétés nouvelles et encore relativement peu connues.

Note de la Rédaction.— Ce que M. Newman reproche aux journaux d'avoir publié relativement au blé "Reward" est tout simplement une reproduction fidèle d'un rapport officiel de M. J. Tinline, C.S.A. régisseur de la Station Expérimentale fédérale de Brandon, Manitoba, en 1925.

(La PRESSE.)

UN ENGIN TERRIBLE

Paris.—On dit qu'un officier du génie, en France, a inventé un appareil qui, sans l'aide de fils, peut faire sauter de vastes étendues de tranchées et causer des incendies dévastateurs. Les premières expériences réussies viennent d'avoir lieu à Montpellier, en présence de plus hautes sommités techniques de l'armée, venues exprès de Paris.

Le secret le plus absolu entoure cette invention. Il est donc naturel qu'on manque de détails à son sujet. Mais, si l'on en croit certaines dépêches, l'appareil en question met aux mains de qui le possède une puissance de destruction extraordinaire, permettant de faire exploser à jour fixe d'énormes quantités de dynamite, ou d'allumer un vaste incendie, tout en assurant la sécurité de ceux qui la manoeuvrent.

LE PARLEMENT SOVIÉTIQUE

Moscou.—La troisième session du Comité Central exécutif, du parlement soviétique, s'est ouverte au Kremlin.

Elle sera consacrée à la discussion du budget, des changements à apporter au code criminel, et à d'autres questions d'ordre purement intérieur.

Réputation enviable de nos semences

Les graines de semence provenant des régions septentrionales suscitent beaucoup d'intérêt chez les cultivateurs et les jardiniers résidant ailleurs que dans le Nord, écrit M. George-H. Clarke, commissaire fédéral des semences. Le qualificatif "septentrionales," appliqué aux graines de "vigoureuses," de "précoces" et de "productives." Les graines de semence de provenance canadienne jouissent d'une haute réputation à cause de ces qualités et par suite du fait qu'on a établi en Canada un système de standarisation des graines d'après une classification décrite dans la Loi des Graines de Semence. Contre paiement de quinze centins par acre, les inspecteurs du Service des Graines de Semence, ministère de l'Agriculture, font l'inspection des récoltes de graines en vue de constater la pureté des variétés. Après battage et nettoyage, la graine est de nouveau inspectée par les mêmes fonctionnaires, et si elle est trouvée de qualité supérieure, elle est classifiée, enregistrée et scellée dans les sacs.

Graines de céréales

La production canadienne de graine enregistrée "Extra No 1" et "No 1" dépasse de beaucoup les besoins domestiques, et de grandes quantités de graines d'avoine, d'orge et de blé sont offertes en vente dans les pays étrangers, sous certificat d'inspection. L'abondance de graines pour le marché domestique a grandement contribué à l'amélioration des récoltes de céréales en Canada depuis une dizaine d'années; on s'en tient aujourd'hui à un plus petit nombre de variétés et l'on n'utilise que des graines appartenant à une variété désirable.

Graines d'herbes fourragères et de trèfle

La graine de trèfle d'Alsike du Canada obtient sur les marchés mondiaux un prix plus élevé que celle produite dans tout autre pays. Le sol argileux du Canada, riche et humide, produit du trèfle d'Alsike dont on obtient une graine qui n'est égalée nulle part. Le plus grand centre du monde pour la production de cette graine est probablement le comté de Victoria, dans la province d'Ontario.

Jusqu'ici la graine de trèfle rouge n'a pas été produite sur une aussi grande échelle qu'elle eût pu l'être. Les variétés septentrionales de trèfle rouge ne donnent pas un fort rendement de graine comparativement aux variétés méridionales. Pour que les cultivateurs canadiens s'adonnent à la production de grain de trèfle rouge, il faudrait qu'ils pussent en obtenir de vingt à trente centins la livre, tandis que les fermiers de l'Italie, du Chili et d'autres contrées méridionales s'enrichissent en vendant cette même graine de douze à quinze centins la livre. Toutefois, cette graine méridionale, tout en étant peu coûteuse, n'est pas assez rustique pour convenir à nos régions du nord, et à l'avenir, en vertu d'une réglementation récemment adoptée, les graines importées devront être teintes en vert, ou, si elles proviennent de pays situés encore plus près de l'Equateur, en rouge, afin que les agriculteurs sachent à quoi s'en tenir et évitent de les acheter. En conséquence, on prévoit que la graine de trèfle rouge produite en Canada atteindra un prix exceptionnellement élevé d'ici une couple d'années.

Grâce à l'inspection des récoltes sur pied et des graines effectuée par le Service des Graines de Semence, la production de graine de luzerne, qui était nulle il y a vingt-cinq ans, s'élève aujourd'hui à plus de cent mille boisseaux. Sur la quantité de graine obtenue l'an dernier, environ soixante-quinze mille boisseaux ont été exportés. La graine de la luzerne rustique de l'Ontario et celle de la variété "Grimm" de l'Alberta sont en grande demande dans plusieurs pays à cause de leur rusticité et de la qualité supérieure du fourrage qu'elles produisent.

La production de graine d'herbes fourragères embrasse plusieurs espèces; le mil, le ray-grass de l'Ouest, le brome inerme, et, degrèle, qui est la meilleure herbe à gazon que l'on puisse trouver. Vingt-cinq mille livres de graine de cette dernière herbe, provenant de cultures inspectées, ont été produites l'an dernier dans l'île du Prince-Edouard et l'on s'attend que la production atteindra cette année, soixante mille livres. La graine de la classe No 1 rapportera environ un dollar par livre. La graine de la classe No 3 et les autres qualités inférieures égales ou supérieures aux graines importées des mêmes espèces se vendront en concurrence avec ces dernières à des prix proportionnés à la qualité.

Sur la récolte de graine de brome inerme, cinq cent mille livres ont été inspectées et scellées dans les sacs pour exportation; le coût de l'inspection et du scellage n'a pas dépassé un cinquième de centin par livre de graine. Il semble que les marchands de graines préfèrent de beaucoup faire leurs ventes en vertu de certificats d'inspection plutôt que d'après des certificats d'examen d'échantillons.

Graines de légumes racines et de légumes herbacés

Jusqu'ici le Canada a importé la plus grande partie des graines de légumes racines et de légumes herbacés dont il a besoin. Il y a 15 ans, le Service des Graines de Semence prit l'initiative d'encourager la production indigène de succès, mais la guerre vint les interrompre. Environ trente-cinq fermiers et maraîchers qui s'étaient spécialisés dans la production de graines d'une ou de plusieurs sortes de ces légumes ont continué sans interruption ce genre de culture, à laquelle plusieurs autres se sont adonnés depuis quelques années. La province de la Colombie Britannique, en particulier, offre une grande variété de climats et les conditions de sol et d'humidité y sont idéales, de sorte qu'il est possible d'y produire économiquement et en quantités commerciales des graines de première qualité.

Le développement de cette industrie continuera nécessairement à être lent, car plusieurs années d'expérience sont nécessaires pour y réussir. Les horticulteurs attachés aux diverses stations agronomiques du Canada ont entrepris de fournir de la graine "Elite" spécialement sélectionnée en vue de son adaptation aux conditions climatiques du Canada. C'est à la multiplication de cette graine que les producteurs de la Colombie-Britannique et d'autres parties du Canada consacreront leurs efforts. Le développement constant de cette industrie spéciale est raisonnablement certain, car la graine produite est supérieure à toute autre et elle convient particulièrement bien aux agriculteurs canadiens.

Si vous aviez un objet que vous chérissiez plus que les autres, vous n'aimeriez pas le perdre.—L'Union est cet objet: renouvelez votre abonnement.

—ET LISEZ NOS ANNONCES!

NOTRE ROMAN

BALLE-FRANCHE

par GUSTAVE AIMARD

(Suite)

Lorsque le feu placé de façon à ne pas être vu à dix pas de distance, lança sa joyeuse colonne de flammes dans les airs, l'Indien sortit de son bissac de peau d'élan, un peu de blé indien et du pennékans qu'il mangea de grand appétit, tout en lançant parfois des regards interrogateurs dans les ténèbres qui l'enveloppaient, et s'arrêtant pour prêter attentivement l'oreille à ces bruits sans nom qui, la nuit, troublent sans cause apparente le calme du désert.

Lorsque son maigre repas fut terminé, l'Indien bourra sa pipe avec du tabac lavé, l'alluma et commença à fumer.

Cependant, malgré son calme apparent, cet homme n'était pas tranquille; parfois, il retirait le tuyau du calumet de ses lèvres, levait les yeux et par une éclaircie du dôme de feuillage qui régnait au-dessus de sa tête, il interrogeait anxieusement le ciel.

Enfin, il sembla prendre une résolution énergique et approchant les doigts de sa bouche il imita à trois reprises différentes avec une perfection inouïe le cri de la hulotte bleue, l'oiseau privilégié qui chante la nuit.

Il pencha son corps en avant et prêta l'oreille.

Rien ne lui prouva que son signal eût été entendu.

"Attendons!" dit-il à voix basse, et s'accroupissant de nouveau devant le feu dans lequel il jeta une brassée de branches sèches, il se remit à fumer tranquillement.

Plusieurs heures se passèrent ainsi; enfin la lune disparut de l'horizon, le froid devint plus vif et le ciel dans les profondeurs duquel les étoles s'éteignaient les unes après les autres, s'irisa lentement de reflets d'opale teintés de rose.

L'Indien qui avait depuis quelque temps paru s'assoupir, se redressa tout à coup, se secoua comme un homme qui se réveille, jeta un regard soupçonneux autour de lui et murmura d'une voix sourde.

"Elle ne doit cependant pas être loin!" Et il recommença le signal que quelques heures auparavant il avait fait.

A peine le troisième cri de la hulotte finissait-il de retentir, qu'un craquement s'éleva à une faible distance.

L'Indien, au lieu de s'émouvoir à cet appel de sinistre augure, sourit doucement et dit d'une voix haute et ferme:

"Soyez la bienvenue Louve; vous savez bien que c'est moi qui vous attends.

—Ah! ah! tu es donc là!" répondit une voix; un bruissement de feuilles assez fort se fit entendre dans les halliers en face de l'endroit où se tenait l'Indien, les roseaux et les lianes repoussés par une main vigoureuse s'écartèrent à droite et à gauche, et dans l'espace laissé libre, sous cette pression, une femme parut.

Avant que d'avancer, elle allongea la tête avec précaution et regarda.

"Je suis seul, dit l'Indien, répondant à sa muette interrogation, vous pouvez approcher sans crainte."

Un sourire d'une expression indéfinissable plissa les lèvres de la nouvelle venue à cette réponse à laquelle sans doute elle ne s'attendait pas.

"Je ne crains rien," dit-elle; et elle fut résolument se placer aux côtés du chef.

Avant que d'aller plus loin, nous donnerons sur cette femme quelques renseignements indispensables, renseignements bien vagues, il est vrai, puisque nous ne pouvons donner que ceux que les Indiens répétaient sur son compte, mais qui cependant seront utiles au lecteur pour l'intelligence des faits qui vont suivre.

Nul ne savait qui était cette femme, ni d'où elle venait, l'époque à laquelle on l'avait vue pour la première fois apparaître dans la prairie, était aussi ignorée que le reste.

Maintenant, que faisait-elle? Quel lieu lui servait de retraite? Personne ne pouvait le dire.

Tout en elle était un mystère inexplicable.

Bien qu'elle parlât facilement et avec une extrême pureté la plupart des nombreux idiomes des prairies, cependant certaines locutions dont parfois elle se servait, la couleur de son teint moins brun que celui des aborigènes, donnaient à supposer qu'elle appartenait à une autre race qu'eux, mais cela n'était qu'une supposition; car sa haine pour les Indiens était trop bien connue, pour que les plus braves d'entre eux se fussent jamais hasardés à tenter de la voir d'assez près pour se former une certitude à cet égard.

Parfois elle disparaissait des semaines et jusqu'à des mois entiers, sans qu'il fût possible de découvrir ses traces. Puis tout à coup on la rencontrait vaguant çà et là, parlant seule, marchant presque toujours de nuit, souvent accompagnée par une espèce de nain difforme, idiot et muet qui lui obéissait comme un chien et que les Indiens, dans leur crédule superstition, soupçonnaient fort d'être son génie familier.

Cette femme, toujours sombre et mélancolique, au regard fauve, aux gestes saccadés, ne pouvait, malgré la terreur générale qu'elle inspirait à tous être accusée d'avoir jamais fait de mal à personne. Cependant, à cause de la vie étrange qu'elle menait sans aucun fondement, tous les malheurs qui pendant les chasses ou les guerres assaillaient les Indiens lui étaient imputés.

Les Peaux-Rouges en étaient venus au point de la considérer comme un mauvais génie, et lui avaient donné le nom de l'Esprit du mal. Il fallait donc que l'homme qui l'était venu chercher si loin, et qui à deux reprises l'avait si résolument invoquée, fût doué d'une dose extraordinaire de courage, ou bien qu'une raison bien puissante le poussât à agir ainsi qu'il le faisait.

Ce chef pied-noir étant appelé à jouer un assez grand rôle dans cette histoire, nous tracerons en quelques mots son portrait.

C'était un homme arrivé à cette limite d'âge qui passe communément pour la moitié de la vie, c'est-à-dire qu'il avait environ quarante-cinq ans. Sa taille était haute, bien prise et admirablement proportionnée; ces muscles saillants et durs comme des cordes dénotaient une vigueur peu commune. Il avait la tête intelligente, ses traits respiraient la finesse, ses yeux, toujours voilés, ne se fixaient que rarement, et donnaient à son regard une expression d'astuce et de cruauté brutale qui inspirait pour ce personnage une répulsion invincible quand on se donnait la peine de l'étudier avec soin; mais les observateurs sont rares dans la prairie, et, auprès des autres Indiens, le chef dont nous avons esquissé le portrait jouissait d'une grande réputation et était fort aimé à cause d'un courage à toute épreuve et d'une facilité inépuisable d'élocution dans les conseils, qualités fort prisées des Peaux-Rouges.

Maintenant que nous avons fait connaître les deux personnages que nous avons fait connaître etaoishrdlcmfwypvbgkqjxzéûé ,::' que nous venons de mettre en scène, nous les laisserons agir, et peut-être apprendrons-nous sur eux certaines choses importantes et ignorées de tous.

"La nuit est sombre encore, ma mère peut approcher, dit le chef indien.

—J'arrive, répondit sèchement la femme, en faisant quelques pas en avant.

—Depuis longtemps j'attends.

—Je le sais, mais qu'importe.

—La route était longue pour venir.

—Me voilà, parle."

Et elle s'appuya contre un tronc d'arbre en croisant ses bras sur sa poitrine.

"Que puis-je dire, si d'abord ma mère ne m'interroge pas?

—C'est juste. Réponds-moi donc.

—Je suis prêt."

Il y eut un silence troublé seulement par intervalles par le frémissent du vent dans les feuilles.

Après avoir assez longtemps réfléchi, la femme prit enfin la parole.

"As-tu fait ce que je t'avais commandé? dit-elle.

—Je l'ai fait.

—Eh bien?

—Ma mère avait deviné.

—Ainsi?

—Tout se prépare pour une prise d'armes."

Elle sourit d'un air de triomphe.

"Tu en es sûr?

—J'ai assisté au conseil.

—Où était le rendez-vous?

—A l'arbre de la vie.

—Il y a longtemps?

—Huit fois le soleil s'est couché depuis.

—Bon.

—Qu'est-ce qui a été résolu?

—Ce que déjà vous savez.

—La destruction des blancs?

—Oui.

—Quand le signal de la guerre doit-il être donné?

—Le jour n'est pas encore fixé.

—Ah! fit-elle d'un ton de regret.

—Mais il ne peut tarder, reprit-il vivement.

—Qu'est-ce qui te le fait supposer?

—L'our gris à hâte d'en finir.

—Et moi aussi," murmura la femme d'une voix sourde.

L'entretien fut de nouveau interrompu. La femme marchait à grands pas, la tête basse, de long en large dans la clairière. Le chef la suivait des yeux, l'examinait avec soin.

Après quelques instants, elle s'arrêta devant lui, et le regardant en face:

—Vous m'êtes dévoué, chef? lui dit-elle.

—En doutez-vous?

—Peut-être.

—Cependant, il y a quelques heures à peine, je vous ai donné une preuve irrécusable de dévouement.

—Laquelle?

—Celle-ci, fit-il en montrant son bras gauche enveloppé de bandes d'écorce.

—Je ne comprends pas.

—Je suis blessé, vous le voyez.

—Oui, eh bien?

—Les Peaux-Rouges attaquaient les visages pâles, il y a quelques heures; déjà ils franchissaient les barricades qui défendaient leur camp, lorsque soudain, à votre apparition subite, au lieu de poursuivre leur victoire, sur un appel de leur chef, blessé cependant, et qui brûlait de se venger, ils se sont retirés.

—C'est vrai, ce que vous dites est exact.

—Bon! et le chef qui commandait les Peaux-Rouges, ma soeur le connaît-elle?

—Non.

—C'était moi le Loup-Rouge, ma mère doute-t-elle encore?

—La voie dans laquelle je suis engagée est tellement sombre, répondit-elle avec tristesse, l'oeuvre que j'accomplis est si sérieuse et me tient si fort au coeur que parfois, malgré moi, pauvre femme seule et sans appui, luttant contre un colosse, je sens le découragement entrer dans mon coeur et le doute serrer ma poitrine; il y a de longues années que je mûris le projet que je veux accomplir aujourd'hui, j'ai sacrifié ma vie entière pour obtenir le résultat que j'ambitionne, et je crains d'échouer au moment de réussir; hélas! lorsque je n'ai même plus confiance en moi-même, puis-je me fier à un homme que l'intérêt peut d'un instant à l'autre pousser à me trahir, ou tout au moins à m'abandonner."

Le chef se redressa en entendant ces paroles: son regard lança un éclair, et d'un geste suprême imposant silence à son interlocutrice.

"Silence! dit-il avec un accent de dignité blessée; que ma mère n'ajoute pas une parole. Elle offense en ce moment l'homme qui a le plus à coeur de lui prouver sa loyauté: l'ingratitude est un vice blanc, la reconnaissance est une vertu rouge. Ma mère a été bonne pour moi toujours; le Loup-Rouge ne compte plus les fois qu'il lui dût la vie. Le coeur de ma mère est ulcéré par le malheur; la solitude est une mauvaise conseillère; ma mère écoute trop les voix qui, dans le silence des nuits parlent à son oreille; elle oublie les services qu'elle a rendus pour ne se souvenir que de l'ingratitude qu'elle a semée sur sa route. Le Loup-Rouge lui est dévoué, il l'aime: la Louve des prairies peut placer en lui toute sa confiance, il en est digne.

—Dois-je croire à ces protestations? puis-je ajouter foi à ces promesses?" murmura-t-elle avec indécision.

Le chef continua avec feu:

"Si ce n'est pas assez de la reconnaissance que j'ai vouée à ma mère, un autre lien plus fort nous attache l'un à l'autre, lien indissoluble et qui doit la rassurer complètement sur ma sincérité.

—Lequel? fit-elle en le regardant fixement.

—La haine! répondit-il avec force.

—C'est vrai, reprit-elle avec un éclat de rire sinistre; vous le haïssez, vous aussi.

—Oui, je le hais! de toutes les forces de mon âme. Je le hais, car il m'a pris les deux choses auxquelles je tenais le plus sur la terre: l'amour de la femme que j'aimais et le pouvoir que je convoitais.

—Mais n'êtes-vous donc pas un chef? dit-elle avec intention.

—Oui! s'écria-t-il avec orgueil; je suis un chef; mais mon père était un sachem des Pieds-Noirs Kenhas du sang; son fils est brave, il est rusé, les chevelures des faces pâles sèchent nombreuses devant sa loge; pourquoi donc le Loup-Rouge n'est-il qu'un chef subalterne, au lieu de guider, comme son père, sa tribu au combat?"

L'inconnue semblait prendre un secret plaisir à exciter la colère de l'Indien au lieu de chercher à le calmer.

"Parce que sans doute, dit-elle avec intention, un autre plus sage que le Loup-Rouge a réuni les suffrages de ses frères.

—Que ma mère dise qu'un plus fourbe les lui a volés, et ses paroles seront justes, s'écria-t-il avec violence; l'Ours-Gris est un chien comanche, fils d'un proscrit recueilli par pitié dans ma tribu; sa chevelure séchera bientôt à la ceinture du Loup-Rouge.

—Patience! fit l'inconnue d'une voix sourde, la vengeance est un fruit qui ne se mange que mûr; le Loup-Rouge est un guerrier, il saura attendre.

—Que ma mère ordonne, dit l'Indien subitement radouci, son fils obéira.

—Le Loup-Rouge est-il parvenu à s'emparer de la médecine que la Fleur-de-Liane porte au cou?

L'Indien baissa la tête d'un air confus.

"Non, dit-il d'une voix sombre, la Fleur-de-Liane ne quitte pas le Bison-Blanc; il est impossible de s'approcher d'elle."

L'inconnue sourit avec ironie.

"Quand le Loup-Rouge a-t-il su remplir une promesse?" dit-elle.

Le Pied-Noir, frémit avec colère.

"Je l'aurai, s'écria-t-il, quand il me faudrait pour cela la prendre de force.

—Non, fit-elle, la ruse seule doit être employée.

—Je l'aurai, répéta-t-il; avant deux jours je la remettrai à ma mère.

—Non, fit-elle vivement, dans deux jours c'est trop tôt; que mon fils me la donne le cinquième jour de la lune qui commencera d'ici à trois jours.

—Bon, j'ai juré; ma mère aura la grande médecine de la Fleur-de-Liane.

—Mon fils me la portera à l'arbre des Ours, près de la grande butte des visages pâles, deux heures après le coucher du soleil; je l'attendrai pour lui communiquer mes dernières instructions.

—Le Loup-Rouge y sera.

—D'ici là, mon fils surveillera avec soin toutes les démarches de l'Ours-Gris; s'il apprenait quelque chose de nouveau qui lui parût important, mon fils formerait ici-même une pyramide de sept têtes de bisons et viendrait deux heures plus tard m'attendre, j'aurais compris son signal et je me rendrais à son appel.

—Oché! ma mère est puissante; cela sera fait ainsi qu'elle le désire.

—Mon fils a bien compris?

—Les paroles de ma mère sont tombées dans les oreilles d'un chef, son esprit les a recueillies.

—Le ciel s'est changé à l'horizon en bandes rouges; le soleil ne tardera pas à paraître; que mon fils regagne sa tribu; il ne doit pas éveiller par son absence les soupçons de son ennemi.

—Je pars; mais avant que de la quitter, ma mère, la Louve des prairies, elle dont la puissance est extrême, dont la sagesse a dérobé toute la science des faces pâles, ma mère n'a-t-elle pas fait une grande médecine afin de savoir si notre entreprise réussira et si nous parviendrons à vaincre notre ennemi?"

En ce moment, un grand bruit se fit entendre dans le cannier, et un sifflement aigu traversa l'espace; le cheval de l'Indien coucha les oreilles, fit des efforts extrêmes pour briser la longe qui l'attachait et trembla de tout son corps.

L'inconnue saisit avec force le bras du chef et lui dit d'une voix sombre:

"Que mon fils regarde!"

Le Loup-Rouge étouffa un cri de surprise et demeura immobile et terrifié au spectacle étrange qu'il avait sous les yeux.

A quelques pas de lui, un chat tigre et un serpent à sonnettes, campés en face l'un de l'autre, se préparaient au combat.

Leurs prunelles étincelaient et semblaient lancer des flammes. Le chat tigre, accroupi sur une branche, replié sur lui-même, le poil hérissé, miaulait et grondait sourdement en suivant d'un oeil soupçonnois tous les mouvements de son redoutable adversaire, attendant le moment de l'attaquer avec avantage.

Le crotale, lové sur lui-même et formant une énorme spirale, sa tête hideuse rejetée en arrière, sifflait en se balançant à droite et à gauche avec des mouvements remplis de souplesse et de grâce, cherchant ou semblant du moins chercher à fasciner son ennemi.

Mais celui-ci ne lui laissa pas un long répit. Soudain il s'élança sur le serpent; le crotale, avec une légèreté extraordinaire, se jeta de côté, et à l'instant où le chat, après avoir manqué son coup, bondissait pour revenir à la charge, il lui fit une horrible morsure à la face.

Le chat poussa un miaulement de rage et enfonça ses griffes longues et tranchantes dans les yeux du serpent, qui cependant l'étreignit d'un mouvement désespéré.

Alors les deux ennemis roulèrent sur le sol, sifflant et hurlant sans cependant se lâcher, mais cherchant au contraire à s'arracher mutuellement la vie.

La lutte fut longue; les deux bêtes fauves se débattaient avec une force extraordinaire; enfin les anneaux du crotale se desserrèrent et son corps flasque demeura tendu sans mouvement sur le sol.

Le chat tigre échappa avec un miaulement de victoire de l'étreinte terrible du monstre et s'élança sur un arbre.

Mais ses forces trahirent sa volonté, il ne put atteindre la branche sur laquelle il voulait grimper, et retomba brisé sur le sol.

Alors, le féroce animal se roidissant contre la mort et surmontant l'agonie, qui déjà le faisait râler, se traîna en rampant et en s'accrochant au sol, au moyen de ses griffes, jusqu'au corps de son ennemi, sur lequel il monta.

Arrivé sur le cadavre, il poussa un dernier miaulement de triomphe, et retomba cadavre lui-mêmeauprès du crotale qu'il avait vaincu.

L'Indien avait suivi avec un intérêt toujours croissant, les émouvantes péripéties de cette lutte cruelle.

—Eh bien! demanda-t-il, à l'inconnue, que dit ma mère."

Celle-ci secoua la tête.

"Notre triomphe nous coûtera la vie, répondit-elle avec tristesse.

—Qu'importe, dit le Loup-Rouge, pourvu que nous abattions nos ennemis."

Et dégainant son couteau, il se mit en devoir d'écorcher le chat tigre, afin de lui enlever sa magnifique fourrure.

L'inconnue le considéra un instant, puis après lui avoir fait un dernier signe d'adieu, elle rentra dans le cannier au milieu duquel elle ne tarda pas à disparaître.

Une heure plus tard, le chef indien, chargé de la fourrure du chat tigre et de la peau du crotale, reprenait, au galop de son cheval, le cheval, le chemin de son village.

Un sourire ironique plissait ses lèvres, il n'avait pas de prétexte à chercher pour son absence, les dépouilles qu'il emportait ne prouvaient-elles pas qu'il avait passé la nuit à chasser?

XII

Arrivée au village des Kenhas.—Indiens du sang

Maintenant que les exigences de notre récit nous obligent à entrer en relations suivies avec les Indiens possesseurs des prairies du Missouri, nous allons faire connaître au lecteur la population primitive de ce territoire, appelée généralement Indiens pieds-noirs.

Les Pieds-Noirs formaient à l'époque où se passe cette histoire, une nation puissante, subdivisée en trois tribus parlant la même langue.

D'abord la tribu des Siksekaï ou Pieds-Noirs proprement dits, ainsi que l'indique leur nom.

Ensuite les Kenhas ou Indiens du sang.

Puis, enfin, les Piékanns.

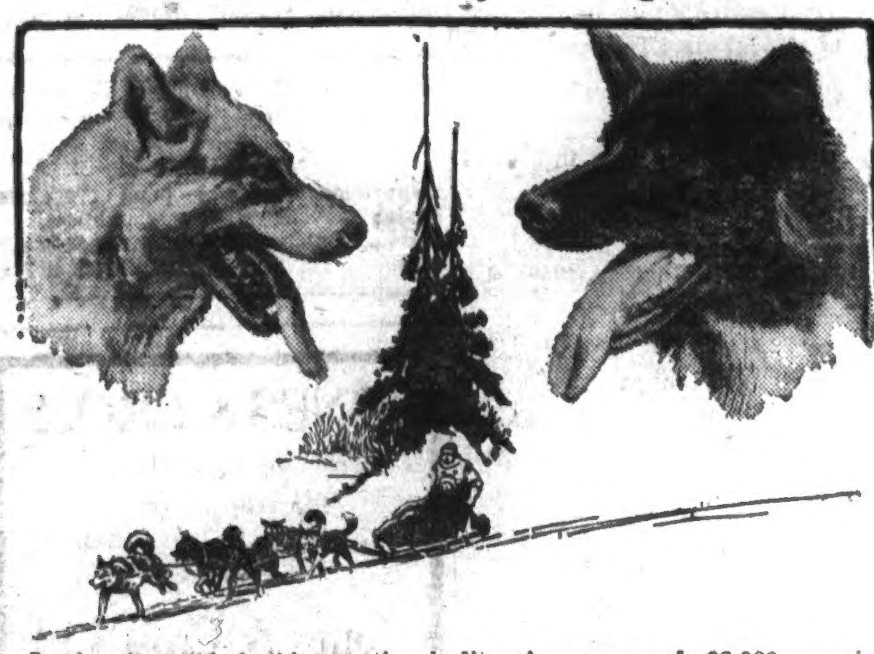
Les Américains du Nord donnent à ces Indiens des noms qui diffèrent un peu de ceux que nous écrivons ici, ils ont tort; nous suivons la prononciation exacte, telle que, pendant notre séjour dans les prairies, nous l'avons maintes fois entendu de la bouche même des Pieds-Noirs.

Cette nation pouvait, lorsque ses trois tribus étaient réunies, mettre sous les armes jusqu'à huit mille guerriers, ce qui peut faire évaluer sa population à vingt-cinq mille âmes.

Mais aujourd'hui, la petite vérole a décimé ces Indiens et les a réduits à un nombre de beaucoup inférieur au chiffre que nous donnons ici.

(A suivre)

Le Grand Derby de Québec



Le cinquième "derby" international de chiens, pour l'Est du Canada et des Etats-Unis, sera couru de nouveau à Québec cette année, les 21, 22 et 23 février. Cette course, qui se prolonge sur une distance totale de 140 milles, est partagée en trois étapes de 40 milles chacune par jour. Elle est toujours attendue avec impatience par les amateurs, car elle constitue l'une des attractions principales durant la saison des sports d'hiver de Québec. C'est l'événement sportif par excellence de cette période fertile en joutes, concours et tournois de tous genres, et nombreux sont les visiteurs qui se rendent spécialement dans la vieille capitale pour en suivre les diverses péripéties; des paris substantiels sont même engagés de coté et d'autre sur les chances respectives des différents attelages. Les "mushers", pour leur part, se disputent non seulement les honneurs de la victoire, mais aussi les forts prix en argent qui sont offerts à ceux qui s'assurent les premières places. Cette année, l'on dit qu'une somme de $2,000 sera ainsi distribuée en récompenses.

Parmi les quelque 20 attelages qui participeront, en février, au "derby" de Québec, l'on verra encore ceux de Frank Dupuis, le vainqueur de l'an dernier, d'Emile St. Goddard, de la Ontario Paper, de Shorty Russick, H. Chevrette et autres étoiles de ce sport d'endurance. L'épreuve promet d'être particulièrement intéressante, chacun des concurrents escomptant pour son propre attelage de grandes chances de succès.

Les deux superbes têtes reproduites ci-dessus, sont celles de "Jeff" et "Fang", deux des sept chiens qui forment l'attelage particulier du Château Frontenac, lequel est confié depuis une couple d'années au guide indien Arthur Beauvais. Cet attelage est mis à la disposition des visiteurs qui désirent se promener par les rues de Québec dans ce curieux équipage en vogue dans les régions enneigées du Nord.

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont payé leur abonnement. Mais il y en a encore beaucoup dont nous avons besoin et qui ont besoin de nous. Beaucoup nous demeurent indifférents aujourd'hui. PAR L'EXEMPLE DE CE QUI SE PASSE NON LOIN D'EUX, et qu'ils apprendraient en nous lisant, ils devraient savoir que, demain, L'UNION leur sera nécessaire, et à leurs enfants. Ils auront, demain, besoin de son utile influence. Pourquoi attendre? Pourquoi ne pas aider, dès aujourd'hui, à rendre cette influence plus prépondérante encore pour le jour où il vous faudra y avoir recours.

Soyez patriotes, pratiquement, AUJOURD'HUI MÊME, et envoyez le montant de votre abonnement.

Notre force sera votre force.

TRIBUNE LIBRE

Il est bien entendu que, si nos colonnes sont ouvertes à tous les Canadiens-Français, à condition que leurs lettres soient utiles,—et nous nous réservons le droit de juger de leur utilité,—néanmoins nous laissons aux auteurs toute la responsabilité de leurs écrits. De plus chaque correspondance doit porter le nom et l'adresse réels de l'envoyeur, de façon que nous soyons certain de sa bonne foi.

Tribune libre

Dewberry, Alta.

M. le Rédacteur,

Vous remerciant d'avance de votre cordialité habituelle dans l'usage de vos colonnes, je me permets aujourd'hui de commenter quelques passages de la Tribune Libre parue dans votre édition du 24 courant et signée: "Un Canadien."

Il y a un passage qui m'a particulièrement frappé dans cette tribune libre, c'est ceci: "à mon humble avis, le clergé irlandais qui ne sait pas ou **ne veut pas** parler le français est moins apte à exercer le ministère en Alberta, que ne l'était le prêtre français parlant même imparfaitement l'anglais."

Ma première pensée a été de me demander si mon ami "le Canadien" était bien au courant des allées et venues du clergé, car je suis positif qu'il n'oserait écrire de telles assertions, s'il était en pleine connaissance de cause.

Afin de renseigner mon ami de sorte qu'il ne commette plus de telles bévues, je lui citerai un fait qui est arrivé, en 1921, alors que Monseigneur l'archevêque, O'Leary faisait sa visite pastorale. C'était dans un presbytère où nous étions réunis 10 à 12 personnes, tous de langue française, dont deux prêtres étaient du nombre. A un moment donné l'un des prêtres a engagé la conversation en anglais, à laquelle Monseigneur n'a répondu qu'en français. Alors voyant cela notre prêtre français s'est vu contraint de revenir au français: Lequel des deux était à blâmer?

Le printemps dernier, j'assistais à la cérémonie de confirmation où les deux tiers de la population sont de langue française, où les enfants sont instruits dans leurs devoirs de religion dans un couvent dirigé par des soeurs françaises et canadiennes-françaises, où le personnel enseignant sont des soeurs canadiennes-françaises; mais au moment où Monseigneur leur a posé les questions du catéchisme en français, pas un n'a pu donner une bonne réponse, quoiqu'ils répondaient très bien en anglais. Dans ce cas je dirai que les commissaires d'école sont à blâmer de tolérer de telles choses, et non pas le clergé.

Mon ami doit avoir oublié que Monseigneur Legal (de regrettée mémoire) après avoir formé une paroisse exclusivement de langue anglaise ne leur a jamais donné un prêtre de leur langue. Est-ce que cette manière d'agir était plus juste que celle d'aujourd'hui?

Que mon ami me permette la remarque que, le plus grand ennemi du français est le canadien-français en tolérant trop d'anglais dans la famille, en laissant parler les enfants en anglais entre eux à la maison.

Au premier abord ça nous paraît naturel, je dirai même fin, mais ces habitudes, si nous les tolérons, deviendront une nécessité et dans 10 ou 20 ans d'ici ces mêmes enfants ne voudront plus parler français.

Donc si nous voulons propager la langue de nos ancêtres qui furent les premiers pionniers du pays et qui ne se lassèrent jamais de combattre de père en fils jusqu'à nous pour nous laisser le plus bel héritage que nous pouvions désirer, en la langue française, nous avons deux choses principales à faire.

D'abord que tout père et mère de famille de langue française parlent et imposent le français à la maison et ne se gênent pas de le parler là où l'occasion se présente; car après tout pourquoi avoir honte de notre langue puisqu'elle est la plus belle au monde; en second lieu et qui n'est pas le moins important; et ici je me servirai des paroles de feu l'hon. Honoré Mercier "cessons nos luttes fratricides" travaillons d'un commun accord sans toujours attaquer les irlandais; car il est un fait reconnu, que l'on ne s'élève jamais en méprisant son prochain. Par conséquent si nous n'avons rien de bien à dire d'eux, ne disons rien (surtout dans les journaux) et par ce moyen nous arriverons certainement à quelque chose.

Léger ROY

Tribune libre

M. le Directeur,

Un économiste est à étudier l'avenir du Canada dans le "Citizen" d'Ottawa et découvre qu'avec les immigrants qui nous venaient jusqu'en 1914 au taux d'un millier par jour environ, nous aurions dû compter une population totale de 16 millions au dernier recensement. 16 au lieu de 9: où sont allés les 7 millions qui manquent? Et surtout, où iront les autres millions sur lesquels nous comptions pour l'avenir?

Il y a actuellement à Toronto 15,000 personnes qui demandent à aller aux Etats-Unis. Et cela, dans la seule ville de Toronto, la patriote! Et des sujets britanniques, des gens nés en Grande-Bretagne pour la plupart... J'ai lu l'autre jour dans un journal de Cleveland que l'un des motifs qui attirent aux Etats-Unis un moyenne de 100,000 Canadiens chaque année, c'est un goût pour vivre dans une République plutôt que dans un Dominion... Cela m'a fait rire... Pourquoi pas la république d'Haiti alors? ou la république d'Andorre pour ne mentionner que les plus petites?

Les Etats-Unis sont devenus pour diverses raisons et par diverses circonstances le pays le plus riche et le plus attrayant du monde, l'aimant le plus puissant pour décoller les citoyens des autres pays et les attirer dans son **moule à dollars**... et aussi dans son **"melting pot"**... Pourquoi s'étonner que cette puissance d'attraction se fasse sentir aussi tout auprès, sur le pauvre individu ébloui par de gros chiffres trompeurs qui n'a que **dix** heures de chemin de fer et **dix** piastres d'argent à débourser pour plonger avec les autres et rêver de millions?

Le malheur, c'est que ces rêves décevants lui font sacrifier sa patrie, son bonheur et souvent sa famille au monstre industriel... et voilà!

Il est donc avéré que 100,000 Canadiens quittent le Canada chaque année pour les Etats-Unis... Pour aujourd'hui nous considérerons la perte de **"capital humain"** en économie politique et "économique"...

En regard des dépenses de millions faites pour attirer vers notre pays des immigrants britanniques, slaves, polonais, ruthènes, russes, etc., et cela chaque année depuis 15 ans au moins, nous pouvons et nous devons opposer nos pertes en "capital humain"... Le million des nôtres partis depuis 15 ans seulement pèse terriblement lourd dans la balance... Les Américains qui sont des gens pratiques et qui estiment tout à prix d'argent, ont établi que "la puissance productive d'un homme était de $150.00 par an, ce qui, au taxu de 6% donne un capital de $900.00.

Si l'on multiplie cette somme par le nombre de disparus du Canada depuis 15 ans, c'est-à-dire un gros million, de "morts" pour nous, pour notre économie: nous arrivons au chiffre étonnant de 135 milliards de piastres perdues pour nous, pour le pays, sans retour...

Si d'un autre côté, nous multiplions les $150.000 piastres (et c'est le minimum) dépensés chaque année pour faire venir des immigrants européens et cela pendant une période de 15 ans, nous arrivons à ce chiffre qui surprendra.

Si à ce montant nous ajoutons les 7 millions qui manquent comme plus haut et pour lesquels, on a bel et bien payé comme immigrants et qui ont passé aux Etats-Unis ou ailleurs, dans tous les cas, n'y sont plus, ne comptent plus, il se trouve qu'un autre million de piastres y a passé en vain ...Cela ferait une somme globale fabuleuse de perdue pour le pays, laquelle devrait s'augmenter des 135 milliards qu'auraient produits ici au pays nos nationaux pendant le même espace de temps...

Il n'y a rien de si terrible que des chiffres, des statistiques; cela donne souvent à réfléchir quand tous les autres moyens de conviction ont été épuisés...

Devant ces chiffres, en regard de ces faits, que reste-t-il à faire?

VOYAGEUR

POUR LES CULTIVATEURS

CE QU'IL FAUT PLANTER DE BONNE HEURE

Il y a certaines espèces de légumes qui demandent à être plantées le plus tôt possible au printemps; on doit donc être prêt à commencer la culture du jardin dès que le sol est suffisamment ressuyé. Les plantes dont on mange les feuilles, et qui devraient être plantées de bonne heure, sont les suivantes: laitue, épinard, moutarde et cresson; on ne court pas grand risque à les planter très tôt. D'autres légumes que l'on cultive pour leurs bulbes ou leurs racines peuvent aussi être plantés en même temps; ils ne sont pas aussi rustiques cependant que ceux qui sont cultivés pour leurs feuilles. Ce sont les oignons, carottes, betteraves, panais et navets précoces. Les pois sont presqu'aussi rustiques, mais ils sont exposés à pourrir s'ils sont exposés au froid et à la pluie. Il est bon cependant de planter les pois en même temps que les autres, car les pois semés têt donnent en général de bien meilleures récoltes que lorsque les semailles en sont retardées. D'autres légumes, qui demandent aussi à être "partis" de bonne heure, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats, sont les choux, les choux-fleurs, les tomates et les melons. Ces derniers ne résistent pas à la gelée; il faut donc protéger les plantes dans des couches chaudes ou des couches froides ou en serre jusqu'à ce que les gelées ne soient plus à craindre. Quant aux choux et aux chaux-fleurs, ils résistent à plusieurs degrés de gelée pourvu qu'ils soient bien endurcis avant d'être mis en pleine terre.

Les plantations d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornement de toutes les espèces réussiront d'autant mieux qu'ils sont plantés plus tôt, après que le sol est assez sec pour être bêché au printemps. Il en est de même des arbustes fruitiers, fraisiers et autres plantes vivaces et herbacées. Une fois que le sol perd l'humidité du commencement du printemps et que les vents chauds et desséchants commencent à souffler, la proportion de plants exposés à mourir est beaucoup plus forte que si la plantation avait été faite plus tôt. Nous conseillons à tous les jardiniers, en nous basant sur l'expérience pratique, de commencer à planter aussitôt que possible après que le sol est dégelé.

COMMENT SOIGNER LES PETITES BLESSURES

Par la nature de leur profession, nos agriculteurs sont journellement en contact avec des objets et des instruments tranchants et pointus; ils s'exposent donc facilement à toutes sortes de blessures.

En général, nos cultivateurs ne songent pas assez à soigner convenablement ces blessures, surtout quand elles sont de peu d'importance. Il n'en résulte que trop souvent une infection, qui entraîne des ulcérations plus ou moins graves, parfois même la gangrène, le tétanos, un empoisonnement du sang ou d'autres complications, dont l'issue est généralement fatale. La blessure la plus insignifiante,—par exemple, une piqûre d'aiguille ou d'épine,—suffit parfois à produire de ces complications dangereuses.

Soignons donc immédiatement toute blessure, si insignifiante qu'elle paraisse. Comment le faire?

Il s'agit d'empêcher que l'infection se mette dans la blessure. A cet effet, il suffit d'enduire la blessure sur toute la surface, ainsi que les alentours immédiats, de teinture d'iode fraîche; on laisse sécher, puis on couvre d'un petit linge plié, **proprement lavé**; pardessus, on met une couche d'ouate propre—de préférence de l'ouate antiseptique.—Le tout est tenu en place par un lien d'étoffe bien serré. On répète ce pansement les jours suivants, jusqu'à ce que la blessure soit complètement guérie. Par ce traitement, la blessure se cicatrisera bientôt, et l'on peut être presque certain qu'il ne se présentera pas de complications. Si, malgré tout, il se produisait de l'inflammation (ce qui se reconnaît à ce que la blessure devient rouge ou fait mal), il faudrait recourir sans retard au médecin.

La désinfection de la blessure ne doit pas se faire nécessairement à la teinture d'iode; il existe d'autres moyens, qui sont tout aussi bons. A notre avis pourtant, pour les gens de la campagne,—surtout quand il s'agit de petites blessures;—la teinture d'iode est le désinfectant le plus simple et le plus pratique. Nous conseillons donc d'en avoir dans chaque maison un petit flacon. Il faut veiller toutefois à ce que la teinture soit toujours aussi fraîche que possible. Si elle est trop vieille, elle agit moins efficacement. On aura donc soin de renouveler de temps en temps la provision.

BIZARRERIES DE NOTRE LANGUE FRANÇAISE

Ils résident à Paris chez le résident d'une cour étrangère.

Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.

Les poissons affluent à un affluent.

Nous portions aux pauvres les portions qui restaient.

Nous inventions toujours de nouvelles inventions.

Nous inspections les inspections elles-mêmes.